

UNIVERSITE DE PROVENCE  
Formation doctorale : "Langage et Parole"

Contribution à l'étude de la genèse d'un créole :  
L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires

(VOLUME II)

Thèse de Doctorat d'Etat

présentée par

**Dominique FATTIER**

préparée sous la direction  
du professeur Robert Chaudenson

1998

UNIVERSITE DE PROVENCE  
Formation doctorale : "Langage et Parole"

Contribution à l'étude de la genèse d'un créole :  
L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires

(VOLUME II)

Thèse de Doctorat d'Etat

présentée par

**Dominique FATTIER**

préparée sous la direction  
du professeur Robert Chaudenson

1998



## IV - LA VIE EN SOCIÉTÉ

### RELATIONS FAMILIALES ET SOCIALES ; STRUCTURES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

#### 1088 Afè "lafanmi" etranje pa mele (famille, parents)

A. Quelques témoins proposent des variantes de l'énoncé gnominique proposé en entrée : "des affaires de famille, l'étranger ne se mêle pas".

Grande variabilité des formes issues du mot français "famille" : ± PROS ; ± NAS ; ± APOC (glide final).

A noter les expressions "corps de famille" (pts 6, 11, 15), "corps de maison" (pt 11). [éritay 19] (< héritage ; "l'ensemble formé de ceux qui héritent". Cf comm. 1114.

[ras 3] : cf comm. 1089.

B. Réunion. (ALRé 389) "là fâmi:ŷ, là fâmi:". Guad. (MB) "fanmiy" ; (LMPT) "fanmi, jénérasyon".

#### 1089 Se yon gwo tèt li ye nan "ras" la (groupe de parenté élargie)

A. D'Ans (1984a : 41-42) définit la "race" haïtienne comme "groupe de parenté élargie focalisé par un ancêtre commun, toujours de sexe masculin". La notion de "race", ajoute-t-il, évoque fortement celle de la *gens* romaine : en principe, la propriété des terres y est collective ; des honneurs sont rendus et des sacrifices offerts aux mânes des ancêtres dans le cadre d'un culte propre à la famille étendue (ici : celui des "mystères" ou des "lois") ; enfin, chaque "race" possède un chef unique ("responsable", "mandataire" ou "serviteur"), chargé à la fois de l'administrer et d'y célébrer les devoirs du culte. Toutefois, la "race" diffère de la *gens* en ceci que la filiation n'y emprunte pas nécessairement la ligne masculine. Ceci interdit également qu'on voie en la "race" l'équivalent exact d'un *lignage*. En fait, la "race" correspond assez précisément au concept pour lequel Raymond Firth avait, sans trop de succès, proposé le mot de *ramage* : "«groupe de parenté formé des descendants d'un ancêtre commun en régime de filiation indifférenciée. Chaque individu, dans les sociétés pratiquant cette règle de filiation, est un membre potentiel de plusieurs ramages, entre lesquels les circonstances le contraindront à choisir»".

B. Les témoins ne s'en tiennent généralement pas à une seule réponse.

Étymologies : "race", "famille, même famille, une seule famille", "partisan", "les ancêtres", "grand-parents", "mêmes parents", "même sang", "corde", "ruban", "héritiers".

C. Réunion. (ALRé 391) "là tsi fâmi:, lé pârā" (les parents, la parenté). Guad. (LMPT) "fanmi, ras, nasyon".



## 1090 Siyati (patronyme)

A. Quatre lexèmes sont cités : [siyati/var.] < signature ; [bõ nõ] < bon nom ; [tit] < titre ; [prénõ 20] < prénom.

Variabilité des formes issues du mot "signature" : ± NAS de la voyelle antérieure ; ± ouverture de cette voyelle ; ± réduction (perte de la consonne nasale) ; APOC (perte du r).

[tit 3, 4, 5, 9] : chute de la liquide finale. Même emploi en quad.

B. Dans un article intitulé "Le sens de la "race" " (1984b), D'Ans démontre que "l'apparente conformité [de la nomenclature des termes de parenté] par rapport à notre usage, recouvre une réalité juridique et des pratiques sociales tout à fait différentes des nôtres".

"Supposons par exemple quelqu'un s'appelant Normilus Pierre (toujours dans cet ordre, le nõ précédant la sīyatu). Son nõ, Normilus, lui est strictement personnel : dans sa lignée, personne avant lui ne s'est appelé Normilus Pierre, et plus personne n'est censé s'appeler de la sorte parmi ses descendants. Quant à son patronyme (Pierre), il le transmettra à ses enfants, comme il l'a reçu de son père. Cependant, on ne l'appellera jamais M. Pierre, mais toujours : **Normilus, Msyé Normilus, Mèt Normilus, Bòs Normilus**, etc. Sa maison (**kay Normilus**) et tout ce qui lui appartient (**tè Normilus, jardin Normilus, bèt Normilus**) portent son nom. De même, sa femme ne se verra jamais appeler "Madame Pierre" mais toujours **Madam Normilus**, et ses enfants seront connus en tant que **pitit Normilus**, quand bien même ils signent Pierre.

En fait, ceci est parfaitement conforme à la tradition rurale haïtienne, alors que le passage de la signature de père en fils résulte d'un remaniement récent. En effet, jusqu'au début du XXème siècle, contrairement à ce qui se faisait à la ville, les enfants haïtiens reprenaient comme **signature** non pas celle de leur père, mais le **nom** de celui-ci." (p. 69-70).

Le témoin Nicolas Ulysse (âgé d'environ 35 ans) donne l'explication suivante en notice 1 : "Ulysse c'est le nom de mon grand-père ; ma **signature** (mot sollicité : marque +), ça veut dire que je m'appelle Nicolas, mon grand-père s'appelait Ulysse, c'est Nicolas Ulysse que je signe : c'est la signature de mon grand-père que je dois porter". Nous remarquons que ce témoin passe de la mention (correcte) du **nom** du grand-père à celle de sa **signature**, confondant ainsi sa propre signature et celle de son grand-père, ce qui dénote un certain trouble lié au remaniement récent qu'évoque D'Ans (*supra*).

C. Réun. (ALRé 389) "le nõ, le nõ d fâmi:(y)". Quad. (MB, LMPT) "tit".

## 1091 Non (prénom)

A. Variantes

nõ : 1, 3, 4, 5, 8, 9\*, 10\*, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; nȭ : 7

bõ nõ : 2, 5, 6

vré nõ : 2



prénō : 11+

tit : 17 (erreur ?)

Données complémentaires

11 : réponse exhaustive : [m ta mādó ← w ki jã u rélé baay sa yó ; pu si m ap réló w, pu m rélé w ètèl] "... pour pouvoir, si j'ai à t'appeler, te nommer Untel".

16 : [ki jã l rélé ? mādé l nō li !] "Comment s'appelle-t-il ? Demande-lui son nom !".

19 : [m réle ètèl ; li kōn nō m ! li kōnèt nō m] "...il connaît mon nom".

B. Les étymons sont transparents : "nom", "bon nom", "vrai nom", "prénom", "titre". Evolution sémantique par changement de référent.

Comme le signale D'Ans (1984b : 75), "l'inventivité dont les Haïtiens font preuve dans le choix des prénoms donne souvent à leurs noms complets une apparence "renversée". Ainsi, Normilus Pierre évoque-t-il pour un non-connaisseur, une inversion par exemple de Jean Dupont en Dupont Jean, ce qui n'est absolument pas le cas. Il y aurait toute une étude à faire sur ces prénoms inventés. [...] il s'agit souvent de reprises syllabiques des noms des ascendants : ainsi, Noréus, Normilus et Normilia sur Lenormand. Mais l'inventivité ne se limite pas à cela !".

C. Réun. (RC 1974 : 99) "prénō". Guad. (MB) "non kaché ; ti non" (prénom) ; (LMPT) "tinon, non batenm".

### 1092 Non jwèt, ti non (sobriquet)

A. La comparaison avec le réun. est riche d'enseignements ; elle permet d'identifier des survivances :

[nō gaté 2, 3, 4] : même emploi en réun. Variantes strictement localisées (Nord).

[ti nō badnē 16, nō badnay 17, 18, 19] < badiner, badinage. Emploi similaire en réun. Variantes localisées (extrême Sud-Ouest).

[nō jwèt, ti nō jwèt, jwèt nō] < nom jouet.

[vyé nō, bō vyé nō] < vieux nom, bon vieux nom.

[ti nō] < petit nom. Même emploi en réun.

[nō rēkóni] < nom reconnu.

[nō pu dèyò] < nom pour dehors.

[sũnō 3] < surnom.

[só nō] < sot nom. A noter l'emploi d'une variante issue d'une forme sans *t* final prononcé (à comparer avec l'emploi de [li sòt] "il est sot"), ainsi que la place de l'adjectif.

B. Réun. (ALRé 389) "ē tsi nō gâté, ē tsi nō badinàz, œ su:ˈnō, œ mtsi nō là kàz, etc.". Guad. (MB) "non savann" ; (LMPT) ?.

### 1093 Papa mwen (mon père)

A. Variantes

papa : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

Données complémentaires

3 : [pap ← ã m] (génitif possessif).

9 : "parents paternels" : [fami bò papa].

19 : [Mésyó sa: é papa m].

B. Réun. (RC 1974 : 100) "papa". Guad. (MB) "papa" ; (LMPT) "papa, apa".

#### 1094 Manman mwen (ma mère)

##### A. Variantes

māmā : 1, 2, 5, 7, 10, 14, 15, 16, 18, 19, 20 ; māmā : 3, 9, 19 ; māmā : 4, 5, 8, 15 ;  
mamā : 11, 17

##### Données complémentaires

9 : "Ma famille maternelle" : [fāmi bò māmā m].

B. Phonétique : ± NAS régressive.

B. Réun. (RC 1974 : 100) "mamā". Guad. (MB) "manman" ; (LMPT) "manman, anman".

#### 1095 Madanm mwen (ma femme)

A. Les formes sont issues de "dame" (pt 1) ou de "madame". Survivance. L'existence du même emploi en haït. et en réun. conduit à réviser le classement proposé par RC (1974 : 924) qui fait du mot réun. "madam" (femme, épouse) une métonymie.

Phonétique : ± NAS [madam 19].

Néologismes : [madām-maryé/madām magyé 1] (variation [r/g] fréquente) ; "femme mariée". Emploi voisin en guad.

On use de [fām 6, 11] (< femme), en cas d'union libre.

Le témoin 19 propose également [māmā pitsit] "mère d'enfants".

B. Réun. (ALRé 392) "mō mādām, mō fām". Guad. (MB) madam/mandam" ; (LMPT) "fanm-mayé, madanm-mayé" (épouse) ; "fanm, bougrès" (femme).

#### 1096 Mari mwen (mon mari)

Avertissement : le concubinage étant très répandu en Haïti, il est fort possible que les enquêteurs aient parfois obtenu pour la question "mari" des formes correspondant en fait à "concubin". Les données figurant *infra* doivent, de ce fait, être considérées avec précaution.

##### A. Variantes

mari : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 16, 17, 18, 20

mari-kay : 19

muéé : 2, 7 (vulg. ?), 8, mésyé : 8, 16, mèsyé : 19, misyé : 19, mèsyé : 15, méisyé : 20, msyé : 9, 10

##### Données complémentaires

4 : [mar ← ā m] (< (mon) mari à moi).

6 : le témoin déclare que l'on emploie [muéé/mésyé] pour le concubin, et [mari] pour le mari.

7 : [mē "muéé" yó pa tro rēmē di] "... on n'aime pas trop le dire".

9 : [kòm sé dé papa pitit m gē] litt. "Comme j'ai deux pères d'enfants", "comme j'ai des enfants avec deux hommes".



19 : Si on a un enfant de l'homme en question, c'est un [papa pitit]. De même (cf carte 1095), on emploie [māmā pitit] pour désigner la femme avec laquelle on a des enfants. "Si j'ai des relations épisodiques avec un homme, que je ne vis pas avec lui, que je n'ai pas d'enfant avec lui, mais qu'il m'entretient dans une certaine mesure – [sé bulé viv l ap fè m viv] –, je dis en parlant de lui : [nèg sa ; li sé krabè m ; li sé su-kóté m, li sé pyès mwē, li sé ò zāmi pu mwē] (amant, petit ami). [paské l pa mari-kay mwē] (litt. Parce que ce n'est pas mon "mari de maison").

B. Etymologies : "mari", "monsieur".

C. Réun. (RC 1974 : 100) "bònòm" (mari, amant), "mari maryé" (mari). Guad. (MB) "mari" (mari ou concubin) ; (LMPT) "mari" (époux, mari) ; "nonm, nonm-dèwò" (amant).

### 1097 Yon "amann kè", yon "boubout", yon "sou kote" (petit(e) ami(e), amant(e))

A. Richesse des formes. Malheureusement, les témoins ne précisent pas toujours le sexe de la personne aimée.

[rēmē 1, 17/rēmē 4] < aimer, "un amour, son amour, amour à moi". Néologisme : dérivé impropre (substantivation).

[ménaj/ménay/mēnaj] < ménage. Phonétique : ± NAS ; variation [-y/-j]. Néologisme (transfert).

[céri, ti céri] < chéri.

[bubut, ti bubut] : origine obscure.

[amuré 3, amurèz 3, amòrèz 18] < amoureux, amoureuse : il est possible que la variation corresponde à un marquage du genre.

[fyāsé, fiyāsé] < fiancée (± complexification).

[māmzèl] < mademoiselle (+ réduction).

[su-kóté, ti su-kóté] litt. "sur-côté". Les formes désignent tantôt la femme (7), tantôt l'homme (10, 19).

[māmi 20] < ma mie ? m'amie ? mamie ?

[zāmi 19] < les amis

[krabè] : origine obscure.

[pyès 19] < pièce ?

[djamay, damay 3] : origine inconnue.

B. Réun. (ALRé 392) "sō zāmā, sōn amā, sō màkró ; sà mètrès, sà tātīn". Guad. (MB) "fam, madam, mètrès" ; (LMPT) "fanm-déwò, madanm-déwò, mètrès, fanm kontribin, kontribin".

### 1098 Bòpè (beau-père)

A. Variantes

bòpè : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; bópè : 3, 9, 10

Données complémentaires

19 : [papa mari m : bòpè m] "Le père de mon mari : mon beau-père".

B. Etymon : "beau-père". Phonétique : variation de la voyelle moyenne postérieure.

C. Réun. (RC) "bopè:f". Guad. (MB) "bopè" ; (LMPT) "ami, bopè".

### 1099 Bèlmè (belle-mère)

#### A. Variantes

bèlmè : 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20; bèlmè<sup>f</sup> : 3, 4

Données complémentaires

8 : ["bèlmè ā kaèèt" : si u rēmē avè l, li pa kó kōnē] (on emploie l'expression "belle-mère en cachette" quand on est amoureux d'une fille et qu'elle ne le sait pas encore).

19 : [grā-bèlmè m] (femme de mon grand-père).

B. Etymon : "belle-mère". Phonétique : ± perte du [r] postvocalique final.

C. Réun. (RC) "bèlmè:f". Guad. (MB, LMPT) "bèlmè" (belle-mère, mère du conjoint).

### 1100 Monnonk, tonton (oncle)

#### A. Variantes

tōtō : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 19, 20, tōtō : 7

nōk : 2, 8, 9, 10, 11, 15 (*rare*), 19, mōnōk : 5 (FR), 15+, 16, 18, 20

mōnōk : 7

Données complémentaires

4 : [tōtō ā m] (mon oncle). génitif possessif.

7 : utilisation de [mōnōk] également dans la fonction prédicative : [l ap mōnōk li] "il va être son oncle".

11 : trois mots sont utilisés comme termes d'adresse [tōtō], [nōk] et [mōnōk+].

15 : [mōnōk : sō ← ō ti nō] (sobriquet).

19 : [frè papa m] "frère de mon père".

B. Etymologies : "tonton", "mon oncle". Phonétique : deux prosthèses différentes sont observées : agglutination du déterminant possessif (< "mon oncle"), agglutination de la consonne de liaison [nōk] (< un oncle).

C. Réun. (RC 1974 : 100) "tōtō, nōk". Guad. (MB, LMPT) "tonton".

### 1101 Matant (tante)

#### A. Variantes

matāt : 1, 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; tāt : 2, 3, 4, 7, 8, 9, 11, 19, 20

tātīn : 9, 20 , tātīn : 19

tātān : 4

sésé : 8, ésé : 9+ (*dial.*)

Données complémentaires

9 : ["ésé+" a m tādé mun ap di, mwē m pa lèvé nā "ésé" ; sé su Biwó, ō kóté nā mōtāy ;

tāt mwē mun nā yó ka rélé l(i) "ésé" ; ésé a sé fām] "le mot "ésé" j'entends des gens le dire mais moi, je n'ai pas été habituée à le dire ; c'est dans la zone de Biwó, un endroit situé dans la montagne (qu'on l'emploie) ; ma tante, ces gens peuvent l'appeler "ésé" ; on l'emploie pour les femmes).



19 : [si sō ← ō sè papa m] (si c'est une sœur de mon père). Spécialisation ?  
20 : emploi de [matāt] dans l'adresse : [bōju matāt !].

B. Etymons : "tante" (± PROS) ; "tantine". Survivances. [tātān] semble constituer un redoublement de [tāt], d'après le modèle [tātin] (diminutif affectueux ?). [sésé/ésé] est d'origine obscure : les mêmes formes sont attestées en guad. (LMPT) avec le sens "sœur aînée". Il s'agit peut-être d'un hypocoristique de [sè] "sœur".

C. Réun. (RC 1974 : 100) "matāt, tātin". Guad. (MB) "tant".

### 1102 Granpapa (grand-père)

#### A. Variantes

grā-papa : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; grā-papa : 2

grā-pè : 9, 11, 16, 19

#### Données associées

6, 8 : "arrière grand-père" [grā-grā-papa].

7 : [papa m sé grā-papa Msyé] "Mon père est son grand-père".

20 : [papò ← w grā-papa pitit la] "Ton père est le grand-père de cet enfant".

B. Etymons "grand-papa" (forme glosée comme vieillie ou régionale (Suisse) par LGRLF : "grand-père" dans le langage enfantin) ; "grand-père".

C. Réun. (RC 1974 : 100) "gro-papa". Guad. (MB) "granpapa" ; (LMPT) "gran-apa".

### 1103 Grann, granmè (grand-mère)

#### A. Variantes

grān : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 ; grān : 11

grā-mè : 7+, 9, 10, 16, 19

#### Données associées

6 : "arrière arrière grand-mère" [grāgrānigrān] (rires). Définition : [ō grān papa u] "Une grand-mère de ton père".

7 : "arrière grand-mère" [i sé grāgrān pitit sa a] "Elle est l'arrière grand-mère de cet enfant".

8, 20 : "Arrière grand-mère" [grāgrān]. "Arrière arrière grand-mère" [grāgrānigrān].

19 : [māmā papa mwē sé grān mwē l yé] "La mère de mon père c'est ma grand-mère".

B. Etymologies : "grande" et "grand-mère". Concernant les formes composées qui désignent l'arrière grand-mère et l'arrière arrière grand-mère, cf le comm. 1106.

C. Réun. (RC 1974 : 100) "gro mamā". Guad. (MB) "bonn, granmanman" ; (LMPT) "gran-anman, bon-anman, vyé-manman".

### 1104 Grantonton (grand-oncle)

#### A. Variantes

grā-nōk : 1, 2, 6, 8, 9, 10, grā-mōnōk : 16, 18, grāt-hōk : 11, nōk : 9, 14

grā-tōtō : 2, 3, 4, 7, 14+z, 15+, 16, 17, 19, 20, tōtō : 15, 19, 20

tô: : 5

Données complémentaires

4 : [grã-tôt ← <sup>w</sup>ã m] (mon grand-oncle).

5 : [tô:] (chute de la seconde syllabe et allongement corrélatif).

9 : le grand-oncle est défini comme étant [frè papa m].

11 : [tôtô papa m m ta di kōsa li yé, sé kuzē m] (phrase qui semble agrammaticale et asémantique).

19 : [ô frè papa papa m ?] "Un frère du père de mon père ?"

B. Etymons : "grand-oncle", "grand-tonton". Phonétique : prosthèses diverses (ancien déterminant possessif, ancienne consonne de liaison).

C. Réun. (RC 1974 : 100) "gro tōtō". Guad. (MB) "grantonton".

### 1105 Granmatant (grand-tante)

A. Variantes

grã-matāt : 1, 6, 14+<sub>z</sub>, 16, 18, 19, grã(t)-matāt : 11, grã-tāt : 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11+, 17

matāt : 5, 15, matāt : 20, tāt : 14

grãn : 9

Données complémentaires

9 : on peut aussi l'appeler "grand-mère" : [u ka rélé l "grãn" tu].

16 : "arrière grand-tante" [grã-grã-matāt].

19 : [si sé ô sè grã-papa, grã-grã-papa m : grã-matāt mwē].

B. Etymons : "grand-tante", "tante", "grande". La grand-tante peut être appelée "tante" ou "grand-mère". Nous observons une nouvelle fois que, tout en adoptant la terminologie de parenté française, le créole fait un large usage d'éléments prosthétiques.

C. Réun. (RC 1974 : 100) "gro matāt". Guad. ?.

### 1106 Si ou te konn "ayèl" mwen (~ "zansyen"), ou pa t ap janm di m sa (aïeul, aïeule)

A. Nous remarquons en premier lieu les formes issues du mot français "bisaïeul" [bizawèl 10, grã bizawèl 16]. Faine 1974 indique que le mot ne s'emploie guère plus que dans certaines formules d'injure. Le témoin 10 fait précéder les vocables [bizawèl, tatawèl] du mot injurieux [kōniflèt]. Cf. carte et comm. 320.

Les différents composés présentent un redoublement partiel : à partir de [grãn] "grand-mère", on construit [grãgrãn 8] "arrière grand-mère, puis [grãgrãngrãn 6, 8] "arrière arrière grand-mère" (épenhèse d'un [i] ou infixation de [ni] ?). Faine cite le normand : "grande-grand-mère" (il s'agit sans doute au départ d'un usage dialectal de l'Ouest français).

[grãgrãpapa] < grand-papa, "arrière grand-père". Même principe de construction (redoublement partiel). Il est possible que cette forme, comme celles citées ci-dessus, constitue une survivance.



[tatawèl 4, 10/grā tātawèl 16] : Faine *op. cit.* cite la forme "zatarouèle" et lui assigne l'étymon "trisaïeul". Déformation aberrante ? La déformation pourrait s'expliquer par une métathèse sur laquelle aurait opéré en second lieu une harmonisation consonantique.

Formes procédant du mot "ancien" : ± PROS (la prosthèse étant elle-même variable : [zāsyē/lézāsyē]). Néologismes [āsyē grān 6], [grāpè āsyē 20] (à noter la place variable de l'adjectif).

[nasyō 14] < nation. Ce mot est étudié dans un autre comm. du corpus (néologisme).

Nous notons enfin l'emploi de [ras] et de [fāmiy/var.] (mots examinés dans les comm. 1088 et 1089).

B. Réun. (ALRé 68) "lé vyé zāsèt, grā mun lōtā, bān zāsyē, etc.". Guad. (LMPT) "zansèt, gangann" (aïeul, aïeux).

### 1107 Fòk ou manyen lapriyè, pale a "zansèt" ou yo (aïeux)

A. Les témoins 4, 5 et 11 évoquent le culte rendu aux mânes des ancêtres.

Les désignations ne sont pas homogènes :

[grāt parā/grā parā, āsyē parā] < grand-parents, anciens parents.

[grā zāsèt, zāsèt/žāsèt, lézāsèt/lézāsèt] < grands ancêtres, (les) ancêtres (+ PROS).

[lézāsyē/léjāsyē, légrālāsyē, āsyē, āsyē āsyē, āsyē āsyē lōtā] < les anciens, les grands anciens, anciens. Nous remarquons le redoublement qui caractérise certaines formes (cf également comm. 1106).

[mò, lémò] < morts, les morts (± prosthèse).

[lafrik] < l'Afrique. Référence à l'Afrique mythique où séjournent les morts. Métonymie.

[ginē] : référence à la Guinée mythique. Métonymie.

[fāmi lōtā, āsyē lafāmi] < famille de longtemps, ancienne famille.

B. Réun. (voir comm. 1106 B). Guad. (MB) "ansyen/lézansyen" (ancêtres) ; (LMPT) "zansèt, gagann".

### 1108 Se "pitit-fi" sèlman manman m ak papa m fè (fille)

A. Trois formes distinctes sont proposées : [fi] < fille, [ti-fi] < petite fille, [pitit-fi/pitsit-fi]. La dernière n'est pas un doublet de [ti-fi] ; elle est composée de [pitit] qui signifie "enfant" et de [fi]. Elle signifie littéralement "enfant-fille".

Phonétique : chute du glide final.

En notice 8, il est dit que le garçon qui vient de naître est l'enfant de son père, et la fille l'enfant de sa mère.

B. Réun. (ALRé 395) "mà fi:y, mà fi:, mō fi:". Guad. (MB) "fiy" (jeune fille), (LMPT) "tifi, fi, timoun-fi".

### 1109 Pitit-gason (fils)

A. Les formes sont parallèles à celles citées pour désigner une fille.

[gasō] < garçon ; [ti-gasō] < petit garçon ; [pitsit-gasō/piti-gasō/piti-gasō] litt. "enfant-garçon".

[ti pit-gasō 1] "petit enfant-garçon" (débilite de la consonne intervocalique).

[pitit ti-gasō] litt. "enfant petit-garçon".

Phonétique : chute du r postvocalique.

[gasō] : RC (1974 : 771) cite à propos de la survivance réun. "ga:<sup>r</sup>sō" le FEW, XVII, 616.

B. Réun. (ALRé 395) "mō gá:<sup>r</sup>sō, mō fis". Guad. (MB, LMPT) "gasō".

### 1110 Frè (frère)

#### A. Variantes

frè : 1, 2, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, f<sup>w</sup>è : 3, fwè : 4, 7

Données complémentaires

5 : [ō ti frè m ↘ ni yé, piské m pi grā ; li fèt dèè dó m] "Il est pour moi un petit frère, puisque je suis plus grand ; il a été fait après moi" ; litt. "derrière mon dos".

10 : "grand frère" [grā frè] ; "petit frère" [ti frè].

20 : [paské yó sé d<sup>g</sup> frè] "Parce qu'ils sont frères".

B. L'étymon est le mot "frère". Phonétique : variation [w-/r-] devant voyelle antérieure ; perte du [r] postvocalique.

C. Réun. (RC 1974 : 100) "fre:<sup>r</sup>". Guad. (MB) "frè".

### 1111 Sè (sœur)

#### A. Variantes

sè : 1, 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 19 ; s<sup>g</sup>è : 3, 9 ; sè : 18, 19 ; sè<sup>r</sup> : 4

Données complémentaires

4 : [grā sè<sup>r</sup> ā m] "ma grande sœur" (génitif possessif).

B. Etymon : "sœur". Phonétique : ± désarrondissement de la voyelle antérieure ; ± perte du [r] postvocalique final. Nous observons que la variante [sò] pourtant attestée ne figure pas sur la carte.

C. Réun. (RC 1974 : 100) "se:<sup>r</sup>". Guad. (MB) "sè" ; (LMPT) "sè, ésè, sésé". Cf comm. 1101.

### 1112 Neve (neveu)

#### A. Variantes

nivé : 1, nivé : 14, 15, 16, névé : 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 17+, 19, 20

ti névé : 8, 15, 18

névé : 3, 20, n<sup>g</sup>évé : 9

Données complémentaires

ti nivé : 1 (petit-neveu ?).

17 : [pitit sè u ] (l'enfant de ta sœur). Comparer avec 11 : [pitit frè m = névé] ; [pitit sè m = nyès] (?).

18 : [pitit frè m a k sè m] (enfant des frères et sœurs pour Ego).



19 : en fonction prédicative : [si (sé)té ð gasò, égal li t ap névé l] "Si c'était un garçon, ce serait son neveu".

B. Etymons : "neveu", "petit neveu". Phonétique : ± désarrondissement des voyelles.

C. Réun. (RC 1974 : 100) "névé". Guad. (MB) "nèvè" ; (LMPT) "nivé".

### 1113 Nyès (nièce)

#### A. Variantes

nyès : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 14, 15\*, 16, 17, 19, 20

ti nyès : 8, 18

Données complémentaires

2 : [sa sè m nã yé pu tótò ã ? nyès li] "Ce qu'est ma sœur pour l'oncle ? sa nièce".

7 : [tu nyès li] "Tu es sa nièce".

11 : [pitit frè m = névé] ; [pitit sè m = nyès].

15 : [li sé pitit frè mwē] "Elle c'est l'enfant de mon frère".

B. Etymons : "nièce", "petite nièce". Certains témoins semblent faire un usage spécialisé des termes [nyès] "enfant de la sœur d'Ego 11", "enfant du frère d'Ego 15", et [névé] "enfant du frère d'Ego 11".

C. Réun. (RC 1974 : 100) "nyès". Guad. ?.

### 1114 Kouzen (cousin)

#### A. Variantes

kuzē : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, kuzē : 7

éritaj : 18

Données complémentaires

2 : [m avè ð dé kuzē] litt. "Moi avec toi deux cousins" ; "toi et moi sommes cousins".

11 : adresse : [bōju mōkuzē ! kuzē m nã yó kumã nu yé la ? ] "Bonjour mon cousin ! Comment ça va mes cousins ?".

14 : [yó dé kuzē] (litt. "ils sont deux cousins" : l'haïtien précise souvent la relation de parenté, quand elle ne concerne que deux personnes, à l'aide du numéral "deux"). Cf également 20 : [mwē avò ɛ w, nu sé dé kuzē] (Moi et toi, nous sommes (deux) cousins).

15 : réponse [dé kuzē].

17 : [pitit dé frè dé kuzē] "Les enfants de deux frères sont cousins". Spécialisation de sens ?

18 : le témoin définit les cousins comme [sé pitit yō sè m, sé pitit yō frè m] (enfants d'un frère, enfant d'une sœur). Ego les appelle [kuzē mwē yó, éritaj mwē yó] (mes co-héritiers).

B. Etymons : "cousin", "héritage". Le second mot connaît un changement sémantique. Cf aussi comm. 1088.

C. Réun. (RC 1974 : 100) "kuzē". Guad. (MB) "kouzen" ; (LMPT) "kouz, lékouz, kouzen".



### 1115 Kouzin (cousine)

#### A. Variantes

kuzin : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 15, 16, 19, 20

Données complémentaires

3 : [kuz ã m yó] "mes cousines".

4 : [tut kuzin mwē yó] (pluriel) ; [kuzin ã m] (singulier). Emploi alterné des deux structures possessives existantes, conditionné par le nombre.

B. Etymon : "cousine".

C. Réunion. (RC 1974 : 101) "kuzin". Guad. (MB, LMPT) "kouzin".

### 1117 Parenn mwen (mon parrain)

A. Les formes sont issues du mot "parrain". Elles offrent toutes, par rapport à l'étymon, une consonne finale non héréditaire (par analogie avec [marēn] ?).

Emploi comme expression prédicative en 20 : "Moi (je suis) son parrain".

Le mot peut également désigner le mari de la marraine (voir carte 1118, not. 9).

Le verbe associé est [batizé] : "Le garçon en question qui l'a baptisé (c'est) son parrain, 19"

B. Réunion. (ALRé 396) "le pàrē". Guad. (MB) "paren".

### 1118 "Marenn" mwen (marraine)

A. Les formes les plus courantes sont issues du mot "marraine". La forme [nēnēn], toujours mentionnée en second lieu, constitue une survivance : RC (1974 : 820) cite l'emploi réuni "nénèn" (bonne d'enfant), et indique que la différence de sens entre parlers créoles des deux zones se retrouve dans les parlers régionaux français qui possèdent des tours voisins et sont, très vraisemblablement, à l'origine de la forme créole (renvoi au FEW VII, 4, b). RC cite une forme angevine «Nénaine : marraine, forme enfantine [...]».

En haït., le mot peut également désigner la mère du parrain (not. 9). Quant à l'époux de la marraine, il est appelé [parēn] par le témoin 9. Même usage en réunion. Survivance De même que [parēn], [marēn] peut constituer une expression prédicative : "Tu vas être marraine, 5".

B. Réunion. (ALRé 396) "là mārēn" ; "le gró pàrē, le pàrē pá:r àlyās, le pàrē" (époux de la marraine). Guad. (MB) "marèn".

### 1119 Bofrè (beau-frère)

#### A. Variantes

bòf wè : 1, bòf wè : 2, bòfrè : 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, bófrè<sup>r</sup> : 3, 4

Données complémentaires

4 : dans le tour possessif [bòfrè<sup>r</sup> ã m ].

11 : définition : [nèg ki maryé ak sè m, sa: sé bòfrè m → ni yé] "L'homme qui est marié avec ma sœur, ça c'est mon beau-frère".

B. Etymon : "beau-frère". Phonétique : variation de la voyelle moyenne postérieure ; alternance [w-/r-] devant voyelle antérieure ; ± perte du [r] postvocalique final.

C. Réun. (RC) "bofrè:f". Guad. (MB, LMPT) "bofrè".

### 1120 Bèlsè (belle-sœur)

#### A. Variantes

bèlsè : 1, 5, 6, 9, 10, 16, 19, 20, bèlsè<sup>f</sup> : 4, bèlsè<sup>g</sup> : 2, 11, bèlsè<sup>a</sup> : 3, 18, 19, bèlsò : 6, 7, 8, 11, 14, 15, 17

Données complémentaires

4 : dans le tour possessif [bèlsè<sup>f</sup> ā m].

19 : [mun ki maryé ak frè m] (épouse de mon frère).

B. Etymon : "belle-sœur". Sur le plan phonétique, nous remarquons surtout le traitement de la voyelle finale, souvent réalisée postérieure (même traitement dans [lè/lò] "l'heure", [sè/sò] "sœur", etc.).

C. Réun. (RC) "bèlsè:f". Guad. (MB, LMPT) "bèlsè".

comméragé qui lie indissolublement les parrains et marraines aux parents de leurs filleuls".

Le mot est utilisé comme terme d'adresse ou de référence. Il a également la valeur "copain, camarade". Emplois similaires en réun. et en guad. L'usage qui consiste pour la marraine à appeler le parrain [kōpè/var.] est une survivance. Les extensions semblent néologiques.

B. Réun. (ALRé 396) "kōpè<sup>f</sup>" (nom que la marraine donne au parrain). Guad. (MB) "konpè" ; (LMPT) "konpè" (appellation donnée au parrain d'un enfant. Le père de l'enfant est aussi appelé "compère" par le parrain. Copain, ami, camarade ; le père Untel (familier).

### 1122 "Makòmè" mwen (nom donné par le père et le parrain à la marraine d'un enfant ; nom donné par le parrain à la mère de l'enfant)

A. Phonétique : même remarque que pour la carte 1121 : ± PROS. On peut signaler également la variation de la voyelle moyenne postérieure. + NAS (rare : pt 3).

Terme d'adresse et de référence.

Emploi du mot hors d'une relation de comméragé : [ti kòmè, not. 15] "petite jeune fille, petite bonne femme".



La valeur comme "nom donné par le parrain à la marraine" étant également attestée en réun. et en guad, nous pouvons conclure qu'elle est d'origine française.

B. Réun. (ALRé 396) "kòmè:f" (nom donné par le parrain à la marraine). Guad. (MB) "kòmè" (celle avec qui on s'est trouvé associé en quelque circonstance marquante, le plus souvent parrain-marraine ; ne pas confondre avec "makomè" (pédéraste)). (LMPT) "komè, konmè" (nom que se donnent mutuellement la marraine et la mère d'un enfant).

### 1123 Bèlfi (belle-fille)

#### A. Variantes

bèlfi : 1, 2, 3, 4, 6, 8, 9, 11+, 15, 16, 17, 18, 19, 20, bèlfi : 7, bélfi : 10, bófis : 5 (erreur ?)

#### Données complémentaires

4 : [bèlfi <sup>u</sup>ā m] "ma belle-fille".

17 : dans le sens de "fille de l'épouse".

18 : explication-question du témoin : [pitit-fi ð fi u rété avè l la ?] "La fille d'une femme avec qui tu vis ?".

B. Etymon : "belle-fille". En 17 et 18, le mot a la valeur "fille que le conjoint ou concubin(e) a eue d'une autre union". Ailleurs, il offre la valeur "épouse ou concubine du fils". Phonétique : variation de la voyelle moyenne antérieure ; perte du glide final.

C. Réun. (RC) "bèlfiy". Guad. (MB) "bèlfi, ti bèlfi" ; (LMPT) "bèlfi".

### 1124 Bofis, bofi (gendre)

#### A. Variantes

bèlfi : 1 (erreur ?)

bófi : 1+, 6, 8, 14, 15, 17, 19, 20, ti bófi : 18, bófi : 7, 10, 16, bófis : 2, 3, 4, 5, 7+, 9, 11+

#### Données complémentaires

6 : explication : [gasð avèk papa fi <sup>u</sup>a] (relation entre le garçon et le père de la fille).

17 : dans le sens "fils de l'épouse".

19 : [mun ki maryé ak ð sè m ; li bófi papa m] "L'époux de ma sœur est le gendre de mon père".

B. Etymon : "beau-fils". Nous retrouvons en créole deux des valeurs qu'offre le français : "gendre" (et par extension "concubin" de la fille) et "fils d'un conjoint (ou d'un concubin)". Phonétique : ± perte de la consonne finale.

C. Réun. (RC) "zād". Guad. (MB, LMPT) "bofis".

**1125 Tokay (nom que se donne deux individus qui portent le même prénom ou le même nom)**

La variante la plus citée est issue de l'espagnol "tocayo" (homonyme).

Phonétique : perte générale du [o] final : [tókay] ; variation de la voyelle moyenne postérieure ; complexification [trókay/twókay].

Autres lexèmes cités : [kòlèg/kólèg] < collègue ; [frè 11] < frère.

Mot d'adresse ou de référence (cf not. 8).

**1126 "Sè bò manman" m (demi-sœur par la mère)**

Quelques témoins se contentent d'énoncer le mot qui signifie "sœur" [sè 1/sè 18, sè<sup>r</sup> 4] < sœur : peut-être parce que les sœurs par la mère sont considérées comme plus "attachées" et donc "plus sœurs" que les sœurs par le père (cf notice 9).

D'autres mentionnent la forme attendue qui signifie littéralement "sœur du côté de ma mère". Nous remarquons l'usage soit de [bò] < bord, soit de [koté/kót/kòt/kòt] < côté (± troncation ; variation de la voyelle postérieure).

Le segment [dis] qui figurent dans les formes 19 reste inexpliqué.

Vocabulaire associé : "sœur par le père" [sè bò papa, demi-sè 9, sò kòt papa 17] < demi-sœur.

**1127 Marasa (jumeau)**

A. Certains témoins proposent un mot qui semble convenir à la fois pour les jumeaux et les jumelles, et les jumeaux de sexe différent.

[jimo/jumó/jùmó] < jumeaux.

[marasa, ti ma:sa, dé marasa, dé maras, dé ti marasa, ò pòté marasa] : origine inconnue. Certains témoins utilisent des quantificateurs (< deux, une portée). Le mot est variable (débilite de la consonne intervocalique, troncation).

D'autres témoins (pts 1, 6, 7) assignent aux termes [jimó/var.], [jimèl] (< jumelles) et [marasa] des valeurs distinctes (cf les indications mentionnées sur la carte). Mais ils ne s'entendent pas tous sur le contenu des désignations. Nous remarquons en particulier l'emploi cité en 1 : [jimó frā/var.] < jumeaux francs, "jumeaux de sexe différent".

B. "Les jumeaux (marassa) vivants ou morts sont investis d'un pouvoir surnaturel qui fait d'eux des êtres d'exception" (Métraux 1958 : 129). Concernant leur puissance négative, cf l'ethnotexte joint à la carte (notice 1).

C. Réun. ? Guad. (MB) "jimo" (jumeau) ; (LMPT) "jimo" ; "jimèl".

**1128 Dosou (enfant mâle qui dans l'ordre des naissances suit immédiatement les jumeaux)**

Les témoins citent le mot [dòsu/dòsu] (origine fon d'après Kerboull 1973 : 271 ; origine ewe d'après Baker 1993 : 147 : "dosu" (child born after twins)) ou le composé [dòsu marasa]. En 8, est mentionnée une différenciation liée au sexe. Le mot proposé [εukèt] (< chouquette) pour désigner la fille qui vient après les jumeaux est peut-



être cité par erreur : en 10, il désigne l'enfant né avant les jumeaux (c'est également cette valeur qu'assigne Métraux *op. cit.* : 132 au mot "choukèt").

### 1129 Bay koutpiti (tomber enceinte de qqn pour obtenir le mariage coutumier ou civil)

Les témoins ne sont pas toujours en mesure de proposer une forme. Quelques expressions sont cependant proposées :

Litt. "elle t'a attaché les pieds" (1 A, 20 A) ; "faire le coup de l'enfant" (2+, 11+, 16\*, 18) ; "te donner" (1 A) ; "donner une grossesse" (3) ; "donner un coup bas au mari" (11 A, 18 A) ; "s'accrocher à qqn pour qu'il vous épouse" (19A) ; "retourner qqn" (14 B) ; "elle m'a gâché" (14 A).

Il est à noter qu'en de nombreux points (5, 6, 7, 14, 15, 17, 19, 20), l'expression [bay/var. {m, u, li...} kut pitit] a une valeur différente, en l'occurrence "faire endosser à un homme la paternité d'un autre".

### 1130 Wont (avoir honte)

#### A. Variantes

wōt : 1, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 18, 19, 20 ; wōté : 20 ; <sup>w</sup>tt : 3, 16 ; ōt : 2, 3  
jēnē : 18

#### Données complémentaires

2 : dans le tour [ki sã ōt ; sã sãsimã] "qui est sans honte ; sans sentiment".

3 : dans le tour [sã wōt]. Equivalents [jé-èè] (litt. yeux secs).

4 : dans le tour [sã wōt].

6 : [li gē jé èè, li pa jãm wōt].

7 : dans le tour [i sã wōt].

8 : à qqn qui ne connaît pas la honte : [u sō ← ō eyē ; sã wōt ; sã sãtimã ; mal pu wōt ; jé u èè]. Question : pourquoi cette comparaison avec un chien ? Réponse : [eyē tuju su mun] "les chiens sont toujours sur les gens".

10 : "celui qui n'a pas honte" : [mun sã jēni, mun ki pa wōt] (sans gêne ?).

15 : [li pa gē sãtimã].

16 : [li pa <sup>w</sup>ōt, li pa éskizé figi mun nã].

19 : [ō mun sã wōt li yé].

20 : [wōté] dans le proverbe ["èè pa jãm gē wōté"] (le chien n'a jamais honte). Autre expression : [u sō ← ō èè !] (employé si on dit à qqn de s'en aller et qu'il s'obstine à rester).

B. Etymons : "honte", "honteux", "gêné". [wōté] semble dû à un transfert de classe (adj. > nom). Phonétique : développement d'une consonne labiale devant la voyelle postérieure. On s'attendrait plutôt à trouver la trace du traitement normanno-picard du [h] d'origine germanique ou scandinave.

C. Réun. ? Guad. (MB) "hont" ; (LMPT) "wont, hont, lawont, lahont".

### 1131 Rayi (hair)

#### A. Variantes

rayi : 1, 2+, 4+, 5, 6, 7, 6, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20



fè méçā : 8

Données complémentaires

3 : [yi maré kōpló kōt mwē ; i vlé trayi m] "Il fomenté des complots contre moi ; il veut me trahir".

4 : [yi fè m lējistis ; mun sa é lèlmi m ; yi pa zām ç ā m (< zāmi + ā + m)].

8 : une personne qui hait est un [sāginè, sāglinè ; dévastè].

10 : [li pa vlé wè u] "Il ne veut pas te voir".

18 : [rélé sa "tripòt" ; sé ç ò èlmi pu wu ; li kōt u].

19 : [u pa dwè rayi li ; égal u pa dwé pu ap fè rayisab ; w ap aji mal avè l].

B. Etymon : "haïr". Toutes les formes offrent le traitement normanno-picard de l'initiale. Epenthèse du glide.

C. Réun. ? . Guad. (MB) "rhayi/hayi" ; (LMPT) "hay, ray".

### 1132 Rayisab (haïssable, odieux)

A. De nombreux emplois constituent des survivances. Les formes les plus remarquables procèdent du mot français "haïssable". Phonétique : ± trace de la prononciation normanno-picarde de [h].

[malvéyā] < malveillant ; [āmè<sup>r</sup>dā] < emmerdant ; [malfézā] < malfaisant ; [mādirā] : étymon obscur ; [ābisyé] < ambitieux ; [malfèktè] < malfaiteur ; [çæçè d kōt/çæçè kōt] < chercheur de contes (cf comm. 578 entre autres) ; [takinè] < taquin ("VX. Querelleur, chicanier", LGRLF) ; néologisme.

[déjwètè 16, déjwa 20] < déjouer. Selon Kerboull (1973 : 64, citant Pompilus 1961), le "déjouateur" est celui qui "annihile par des maléfices la volonté d'un individu, le pousse à faire le mal malgré lui". Néologisme dérivé (voir également comm. 1214).

B. Réun. ? . Guad. ? .

### 1133 Batèm (baptême)

A. Variantes

batèm : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

Données complémentaires

11 : [ju sa a w apé di kōsa: u pral étiré mové zéspri a su timun nā] (cf carte 1136).

Le parler du témoin présente des caractéristiques très idiolectales : [apé] au lieu de [ap], etc. ).

B. Etymon "baptême". Le témoin 11 explique qu'en baptisant l'enfant, on "retire le mauvais esprit qui est sur lui". Comme d'autres sacrements catholiques, le baptême est annexé par le vaudou. Kerboull (1973 : 155-156) écrit à ce propos : "Déjà protégé dans sa gestation et sa naissance par un loa familial, le bébé est envoyé au baptême par un loa et devient, par procuration, le filleul de loas par l'intermédiaire de parrain et marraine humains".

C. Réun. (RC 1974 : 103) "batèm". Guad. (MB) "batèm".

**1134 Batize (être baptisé ; baptiser ; faire baptiser qqn ; choisir qqn comme parrain ou marraine d'un enfant)**

A. Variantes

batizé (sens 2) : 1, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 14, 17, 18, 19, 20

batizé (sens 3) : 5, 6

batizé (sens 1) : 2, 15, 16

prézāité légliz : 3 (protestantisme ?).

Données complémentaires

6 : [u té bō m pitit la batizé] litt. "Tu m'as donné cet enfant à baptiser", "tu m'as choisi comme parrain".

Données complémentaires

19 : [paské tsimvun ki muri sã batizé, u pa jãm ka mété yó nã mitã sēmityè, m kwè sé devã Barō pu mété l] (les enfants morts non baptisés ne peuvent être enterrés au milieu du cimetière, on les place devant (la croix du "Iwa") Baron (il s'agit de "Baron Samedi", le dieu de la mort dans le panthéon vaudou)).

B. Etymon : "baptiser". Le verbe créole est à classer parmi les néologismes morpho-sémantiques.

C. Réun. (RC 1974 : 103) "batiz" (baptiser qqn). Guad. (MB) "batizé" (baptiser ; recevoir le baptême ; faire baptiser ; (LMPT) "nommé, batizé, pôté obatèm".

### **1135 Batistè (acte de naissance)**

A. La variante la plus employée est issue du mot "baptistère" (maintien du [ʀ] final en 4 et 5).

Autres formes [réjis/réjûs/réjîs] < registre (métonymie) ; [aḱ dé nésās] < acte de naissance. Dans les deux cas, APOC.

Remotivation en 11 C : "acte de reconnaissance".

B. Réun. (RC) Pas de données équivalentes. Guad. ? .

### **1136 Louten an (l'enfant qui n'est pas baptisé, qui est baptisé longtemps après sa naissance, qui meurt non baptisé)**

A. Trois formes sont employées :

- variantes issues du mot français "lutin" : [litě/lutě/lutě, ti litě].

- variantes issues de "cheval" [ɛwal, ti ɛwal, ɛwal malē, ɛwal sã batizé] litt. "cheval malin, cheval non baptisé".

- [ti hĩŋ 19] : étymon obscur.

B. Kerboull (1973 : 118 et 137) note que "le statut [des enfants morts sans avoir été baptisés à l'église catholique] est anormal : ils sont restés "lutin", "choual" (cheval. Ne pas confondre avec la monture humaine d'un loa, cavalier divin)". Il est fait, ajoute ce chercheur, un usage magique de leurs phalanges récupérées dans les tombes, usage destiné à assurer la réussite des "raras" (composition d'une boisson pour les trompettistes, équipement de la canne du tabour-major). (Cf le comm. 149 "Rara"). On capte également leur âme qui porte chance. Il n'est pas inutile enfin de préciser



que "le baptême [qui] jouit d'une estime inouïe, doit préluder à tout rite vaudou exercé sur l'enfant" (Kerboull *op. cit.* : 155).

Différents témoins font allusion au petit lutin ou au petit cheval qui rit avec l'enfant, ou qui en jouant avec lui le fait rire (pendant ou en dehors du sommeil).

C. Réun. (RC) Pas de données équivalentes. (MB) "kokma/krokma" (enfant mort sans baptême, considéré comme un peu maudit, susceptible d'être malfaisant) ; (LMPT) "kòkma" (spectre d'enfant mort sans baptême, qui vient hanter le sommeil des vivants et est à l'origine de nos cauchemars).

### 1137 Fiyanse (se fiancer) ; fiançailles

A. Certains témoins mentionnent une forme qui offre le sens "faire une demande en mariage" : [prézāté, reprézāté, prézāté pu li] (< présenter (une demande) ; [mādé, mādé pu fiy a, vóyé fè démān] (< demander, demander pour la fille, envoyer faire une demande). La lettre de demande est généralement rédigée dans un français ampoulé et quelque peu approximatif.

Autres variantes :

- formes issues de "se fiancer" (pas de marque de la relation réciproque) : [fiyāsé/var. ; fè fiyās] (la deuxième forme est néologique : dérivation impropre).

- [gō ← ò pawòl āsām] litt. "avoir une parole ensemble" ; [pasé ò ak] litt. "passer un acte" ; [āsiré ménaj] litt. "assurer son ami(e)", "promettre à son ami(e)".

"Fiançailles" : [fiyāsaj, fiyās] (la seconde forme est tronquée).

B. Réun. (ALRé 407 et 408) "lè fiyāsaj, lè fiyāsaj, zākò:ʀ" ; "fè:ʀ là dmān, fè:ʀ là dmān, etc." (envoyer une lettre de demande en mariage). Guad. (MB) "anfiansé" (se fiancer, être fiancé) ; (LMPT) "āfiyāsé, bay bag, alyansé".

### 1138 Fè jako pye vèt, file, tchoule (courtiser)

A. La question est de celles qui suscitent des réponses très variées.

Les expressions citées signifient littéralement : "parler (avec elle) (2A, 15 A, 20A), causer avec elle (6A, 8A, 14, 15, 16A, 19A, 20A), lui envoyer des petites paroles (8C), la courtiser (2C, 3A, 16B, 17A), faire le perroquet au pied vert (2E, 16C, 19B), la blaguer (3B, 6C), l'aimer (7A, 8B), faire joujou avec elle (5), lui casser du petit bois dans les oreilles (16 D).

Certains tours demeurent obscurs : [fè djōbé 1, 2], [fè fèdu 19] "courtiser" ; [fè abakó 10], [fè médò 10] "courtiser sans succès".

B. Réun. (ALRé 408) "vni:ʀ l àmu:ʀ, fè:ʀ là ku:ʀ d àmu:ʀ, ku:ʀtizé, vni:ʀ à l àmu:ʀ". Guad. (LMPT) "fè bas, basé, palé ba".

### 1139 Maryaj, nòs (mariage) ; se marier

A. Les formes procèdent des mots "mariage" (variation de la consonne finale [j/y]) et "noce".

"Se marier" : [mayé/maryé/mariyé/maʕyé] < se marier (variation [r/ʕ] courante) ; [bèni-bag] composé néologique transparent, [aj dévā pè] litt. "aller devant le prêtre".



A propos de la survivance réun. "marye" ("se marier"), RC (1974 : 802) écrit : "Certes, la disparition du pronom dans les verbes pronominaux est normale en créole, mais il convient de noter qu'en Normandie on observe, dans ce même cas, un phénomène identique".

Vocabulaire associé : [féstē] < festin, "repas de nocés".

B. Réun. (ALRé 409) "le màryàj, le màryàz, le mayà<sup>z</sup>, etc." ; "mà fi:<sup>y</sup> lé màryé, mà fi:<sup>y</sup> lé plàsé" (ma fille est mariée). Guad. (MB) "mayé/maryé" ; (LMPT) "mayé" (se marier); (MB) "nos, maryé", (LMPT) "mayé, nòs".

### 1140 Plasay (concubinage)

A. Les formes recueillies sont pour la plupart des dérivés néologiques construits à partir du verbe "être placé" (cf comm. 1141).

[plasay/plasaj/plasaj, plasé, plas] : dérivé à suffixe productif [-aj/-aj], dérivé par transfert de classe.

[kōkibinaj 17] < concubinage.

En 5 et en 6, sont attestés des "synonymes" qui sont imputables au discours des églises contre le concubinage : [viv nã pééé, (viv) nã adiltè] "vivre dans le péché, vivre dans l'adultère".

B. Réun. (ALRé 409) "lu lé ã ménaj, viv ã kōbinaj, lu lé ã kōkubinàj". Guad. (MB) "an ménaj" (couple vivant ensemble sans être marié).

### 1141 Plase (vivre en concubinage)

A. Plusieurs séries de formes sont attestées :

[viv ã plasay, viv nã plasay] litt. "vivre en concubinage, vivre dans le concubinage" (cf comm. 1140).

[fè ò plàsé 10, fè ò plas 14] litt. "faire un placer, faire une place". Néologisme.

[plasé/plasé] < être placé. Le réun. offre ce verbe avec le sens "être marié" (cf comm. 1139 B : "mà fi:<sup>y</sup> lé plàsé" : "ma fille est mariée"). Bien que cette valeur ne soit pas mentionnée dans LGRLF, la présence en réun. et en haït. de verbes offrant une valeur très voisine pourrait conduire, dans les deux cas, à conclure à une survivance. Cependant, Moral (1978 : 172) fait dériver le mot "plaçage" du mot colonial "place" (domaine). Se placer, c'est - écrit-il - fonder à la fois une famille et une exploitation agricole. Il est donc fort possible que ce verbe appartienne au vocabulaire des Isles.

[rété 20] < rester.

B. Comme l'écrit Kerboull (1973 : 160), "le "plaçage" - mariage seulement coutumier, concubinage aux yeux de la Loi - règle certes la plupart des unions (90 pour 100 d'enfants naturels)".

C. Réun. cf comm. 1140 B. Guad. (MB) "an ménaj" ; (LMPT) "rété, anmennaj, anka<sup>z</sup>, mayé dèyè lanméri".

### 1142 Beni-bag (régulariser une union devant l'église)

#### A. Variantes

béni bag la : 1, 14, 15, 18+ ; béni-bag : 2, 3, 4, 5+, 6, 7, 8, 10, 11, 16, 17, 19, 20  
mariyé : 8, 11, 15, 17

prā bēnédiksyō : 18 ; prā labēnédiksyō : 19

Données complémentaires

7 : [y ay pasé ak civil] "acte civil".

11 : devant l'officier : [y al pasé ak civil] (mariage civil).

17 : [y al pasé ak sivil].

B. Etymons : "bénir la bague", "se marier", "bénédiction". Les témoins citent soit la locution verbale [béni bag la] litt. "bénir la bague", soit le verbe figé composé [béni-bag].

### 1143 Kase fyansay (faire rompre ou rompre les fiançailles au dernier moment)

A. [kité] < quitter ; [krazé] < écraser (+ APHER) ; [lèsé] < laisser ; [ānilé] < annuler ; [iliminé] < éliminer ; [kasé] < casser ; [fini] < finir ; [gaté] < gâter.

Certains de ces verbes sont employés absolument ou avec un complément, comme [lèsé], [kité] ou [krazé] : [nu lèsé 2, 20] "Nous nous laissons" ; [li lésó ɛ w 8] "Il/Elle t'a laissé(e)".

[yó fè rēmē ā katsyé 1, yó katiyé rēmē 1] < quartiller, carteler ; "ils font que l'amour est mis en quartiers, ils mettent en quartiers l'amour" : ce verbe apparaît à plusieurs reprises dans le corpus (cf comm. 252, 839 et 868). Il s'agit d'une survivance (RC 1074 : 724 fait référence au FEW II/II, 1426 b et à des sources dialectales bretonnes et poitevines : "kartāyé" et "cartillai").

B. Réun. (ALRé 411) "braké le maryaž, kásé le maryaž ..., brizé le maryaž, le maryaž là gaté, etc.". Guad. (LMPT) "kasé si..., kaskòd si..." (rompre avec qqn).

### 1144 Anj donè (garçon d'honneur, fille d'honneur)

#### A. Variantes

āj donè : 1+, 5+, 6, 10, 11+, 19, āj donè : 14, āj donè : 15, āj donè : 8, āj donè<sup>r</sup> : 18, āy donè<sup>r</sup> : 16

dónè : 15

jènjā donè : 10, 19

gasō donè : 10, gasō donè<sup>r</sup> : 20

mām donè : 10

ti āj : 7+

dónè : 2

fi donè : 3, 10, 17, 19, fi donè<sup>r</sup> : 20, fi donè : 8, fú donè : 4

dónèz : 15

bèl : 5

Données complémentaires

1 : [kétèz (quêteuse ?) ; [gē lèjònè ; lèjònè sé timun] (enfant de chœur ?).

2 : [kētèz].



5 : [ti bɛ̀bɛ̀l ; yó rɛ̀lé sa "ò bèl"].

7 : tient la traîne de la robe : [tsimɔn nã kɛ̀bɛ̀bé ké tɛ̀miz, ké wòb fiy a dɛ̀yɛ̀...].

11 : il y a aussi le parrain et la marraine du mariage : [marɛ̀ nòs ; parɛ̀n nòs].

15 : [pu l a l fɛ̀ kɛ̀tɛ̀z] (pour faire la quête).

19 : [ãj dónɛ̀] est réservé aux deux sexes ; [jɛ̀njã dónɛ̀] aux garçons et [fi dónɛ̀] aux filles.

B. Etymons : "ange d'honneur", "garçon d'honneur", "fille d'honneur". Au plan phonétique, nous remarquons surtout le traitement du segment issu de "d'honneur" : ± désarrondissement ; ± perte du [r] postvocalique final.

B. Réun. (RC) "ga<sup>r</sup>sõ donè:r". Guad. ?

### 1145 Alyans (alliance)

A. Variantes

bag : 1, 2, 3, 5, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

alyãs : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11+, 14, 15, 16, 17, 18, 20

Données complémentaires

6 : les bagues sont pourvues d'un sexe fictif : [ségõ sé mal la, fémèl la ...].

7 : proverbe confirmé par le témoin : [bèl alyãs pa di bèl maryaj+] "belle alliance ne veut pas dire beau mariage".

8 : proverbe complété : [(bèl alyãs pa vlé di ...) bèl nòs pu sa] "Belle alliance ne veut pas dire pour autant beau mariage".

19 : le témoin évoque deux bagues : [dé bag la : gɛ̀ arèt avèk alyãs].

B. Etymons : "bague", "alliance".

C. Réun. (RC) "laalyãs". Guad. (MB) "alyans".

### 1146 Fanm kay mwen (concubine régulière, épouse, maîtresse préférée)

A. Certains témoins établissent une différence lexicale entre l'épouse et la concubine. Dans les autres cas, les valeurs ne sont malheureusement pas précisées. Il est à noter que les témoins ne s'accordent pas toujours sur les désignations et sur leur contenu.

Les désignations de la concubine, qu'elles soient simples ou composées, sont issues de mots français : "femme", "femme de case" (néol.), "maîtresse", "madame" (néol.), "confiance" (néol.). Cf aussi carte 1141, notice 11 [fãm déyò] litt. "femme dehors" : en ce qui concerne cette forme, nous hésitons à en faire un néologisme dans la mesure où le guad. offre le même emploi.

Il en va de même pour les désignations de l'épouse : "madame mariée" (néologisme ?), "madame" (survivance : même forme en réun.), "madame (de) case", "maître (des) femmes 4" (= dominante parmi les femmes).

B. Réun. (ALRé 392) "mõ màdãm, mõ fãm" (ma femme). Guad. (MB) "madam, fam, mètrès" (concubine) ; (LMPT) "kontribin, madanm-kontribin, fanm-déwò".

### 1147 Fanm deyò (maîtresse)

#### A. Variantes

fām dēyò : 3, fām dāyò : 19, fām déyò : 10, 11+, 15, 20, fām déyò : 6, 16, fām déò : 17 ; ti fām déyò : 18 ; madām déyò : 16 ; fi déyò : 8

ipus (< épouse ?) : 17

E : 5+

pécèrèz : 1, péchè : 5, pèchèrè : 7, péchèrèz : 2

fām pèsónèl : 1

māmzèl : 4, 14, 20, māmzèl : 15

kégé : 6

mètrès : 7

fām su kóté : 16, su-kóté : 7, 19, lòt ti fām su kóté : 11

dũ-kóté : 7

#### Données complémentaires

2 : [kòlèg lòt fām nā] "collègue de l'autre femme".

6 : [mun sa: sō (< sé+ō) va-é-vyē : u maryé déjà épi u gō ɛ ò lòt fām déyò : rélé sa "kégé"].

7 : on appelle [māmzèl] la maîtresse par ailleurs déjà mariée.

8 : [li pa madām āndā kay nō, li di fi déyò].

15 : [mun ki pa maryé yó pa jām gē madam nō ! yó gē fām ; l al plasé déyò ; li pitó al viv déyò pu li ; lòt fi ya, ò māmzèl fi ya yé pu li].

19 : [sa rélé "su-kóté" u ; sa dāyò a, li rélé "fām dāyò" ; sé su-kóté u l yé, li pa madām].

20 : [sa l pa maryé a yó rélé l "māmzèl"] (maîtresse d'un homme marié).

B. Etymons : "femme de dehors", "épouse", "pêcheresse", "mademoiselle", "maîtresse", "femme personnelle", "femme sur le côté", "(femme) du côté". On observe à propos des variantes créoles issues de "mademoiselle" le même changement sémantique (spécialisation de sens) que pour les formes issues de "monsieur". (cf comm. 1096). Le quad. offre "madanm-dérò, fanm-dèwò" (litt. madame-dehors, femme-dehors) pour désigner la maîtresse. Le procédé qui consiste à spécifier le substantif à l'aide de l'adverbe "dehors" est probablement d'origine dialectale.

C. Réun. (RC 1974 : 103) "mwē lé ā ménaz" (je vis en concubinage). Quad. (LMPT) "madanm-dèwò, fanm-dèwò, mètrès".

### 1148 Matlòt (matelote ; se considèrent comme "matelotes" les deux femmes d'un même homme)

A. Certaines formes sont nettement localisées (Nord) ; ainsi [ku<sup>r</sup>tri 3/kótri 3, 4, 5, 6, 7]. L'étymon est le mot français "coterie" (cf notice 3). Le tour créole est néologique (spécialisation de sens).

Les formes [matlòt, matlò] < matelot, matelote, connaissent une diffusion plus importante (cf notice). L'emploi créole est néologique (changement de référent). La finale [-òt] ne paraît pas marquer le genre féminin (cf l'emploi des deux formes en variation inhérente en 19).

[kòlèg 1, 2] < collègue (cf, pour une autre valeur, la carte 1125).

[sè 19] < sœur.



B. "Matelot, XVe ; [...], littéral. "Compagnon de couche" (il y avait autrefois un seul hamac pour deux matelots, l'un des deux étant toujours de service [...]) - Dér. : matelote, 1674". Nom que se donnaient mutuellement les boucaniers d'Hispaniola, du fait de leur association par paires" (Bloch et Wartburg 1960).

D'Ans (1987 : 99) cite Exmelin (1699 [1678]), devenu chirurgien attitré des grands de la flibuste, après avoir été *engagé, habitant et boucanier* :

"A proprement parler en effet, seuls se considéraient véritablement boucaniers les hommes libres, propriétaires des fusils avec lesquels ils abattaient les animaux. Il s'agissait d'une sorte de confrérie, vraiment très limitée : leur nombre ne dépassait sans doute pas quelques dizaines de *paires travaillant en association* : car «ils se joignent toujours deux ensemble, et se nomment l'un et l'autre matelot», rapporte Exmelin. Ces boucaniers libres, *amatelotés* par paires [...] «mettent en communauté tout ce qu'ils possèdent, et ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils paient le passage et qu'ils obligent à les servir pendant trois ans. On les nomme «engagés» »".

#### 1149 Finiray, antèman (enterrement)

A. Trois séries de formes sont mentionnées : formes issues du français "funérailles" (désarrondissement général de la première voyelle), formes issues du mot "enterrement" (± chute du [r] interne), forme issue du syntagme "la mort" (+ PROS).

Il est possible qu'on doive la fermeture de la seconde voyelle au sein des formes [finiray] à un phénomène d'étymologie populaire (< "finir"). En 14, le mot ne désigne pas l'enterrement, mais le rituel final dit "de la dernière prière" (cf notice).

B. En ce qui concerne le culte des morts, il nous semble important de citer Métraux (1958 : 216) : "Les coutumes funéraires de la paysannerie haïtienne sont fort complexes. A côté d'usages et de rites empruntés à la liturgie catholique et observés très scrupuleusement, elles comportent une multitude de pratiques dictées par la peur des revenants et le désir d'éloigner le mort au plus vite".

C. Réun. (ALRé 415) "lâtè:fmā". Guad. (MB, LMPT) "lantèrman". L'haïtien est le seul des trois créoles à ne pas offrir de prosthèse.

#### 1150 Veye, vèy (veillée mortuaire) ; faire la veillée mortuaire

A. Les formes issues du mot français "veille" sont les plus fréquemment citées. Survivance. Phonétique : variation [vèy/vèj 15].

Formes issues de "veillée" (survivance) : [véyé/véyé] et de la séquence "la mort" (emploi métonymique en 10).

Plusieurs points présentent un phénomène de variation inhérente.

"Faire la veillée mortuaire" : [fè vèy 5, véyé 18, 19].

B. Métraux (1958 : 220) écrit : "Sitôt que retentit le cri perçant et scandé - le *rèl* - annonçant au voisinage qu'une personne a rendu l'âme, la nouvelle se transmet de hutte en hutte et, en quelques heures, toute la région en est informée. Parents et amis s'apprêtent en hâte pour aller tenir compagnie au défunt et l'aider à passer



gaiement sa dernière nuit sur terre. Les "veillées mortuaires" sont des parties de plaisir dont jeunes gens et jeunes filles, sevrés de distractions, saluent l'annonce avec joie [...]".

C. Réun. (ALRé 415) "là vèy, là véyé, là véyé dũ kò:r". Guad. (MB) "véyé" ; (LMPT) "lavéyé, lavéyé a moun-mò".

### 1151 Benyè (personne chargée de préparer le cadavre) ; préparer le corps

A. Quelques témoins ne semblent pas en mesure de citer une forme (cf une explication en notice 4).

[bēyè/bēyè/béyè/bèyè/, bēyè dé kadav 7/bèyè d kadav 15, bēyè dé mò 7, bēy a kò 19, bēyè a kò 18] < baigneur, baigneur de cadavre, baigneur de mort, baigneur à corps. Ces emplois sont néologiques (par changement de référent). Phonétique : chute de la consonne nasale ; ± NAS.

"Préparer le corps du défunt" : [bēyè/bēyè, bēyè kadav] (< baigner).

B. Métraux (1958 : 219) note que "la toilette du mort se fait après le *déssounin*" [cérémonie par laquelle s'effectue la séparation entre le défunt et son "lwa"]. Le cadavre est lavé avec une infusion d'herbes aromatiques, plus ou moins magiques, ses narines et ses oreilles bouchées avec des tampons d'ouate, sa bouche fermée au moyen d'une mentonnière nouée sur la tête et ses gros orteils liés ensemble. Au cours de ces derniers apprêts, le mort est traité comme s'il était encore conscient. En le frottant avec des feuilles de corosso, le "baigneur" lui explique qu'il le nettoie afin de le rendre plus beau et que, même dans son état, il conserve sa dignité [...]".

Dans l'ethnotexte figurant en notice 4, il est précisé que n'importe qui peut faire la toilette du défunt, qu'on utilise pour ce faire du "clairin" et des oranges sures, et qu'il faut prendre soin de ne pas laisser qqn marcher dans l'eau de la toilette du mort...

A l'inverse, note Métraux (*op. cit.* : 219), une personne atteinte du pian peut essayer de soudoyer le baigneur pour qu'il effectue la toilette du défunt avec de l'eau ayant servi à nettoyer le membre atteint du pian. Le défunt emporte alors avec lui le mal.

C. Réun. ? . Guad. (MB) "bényé" (faire la toilette d'un mort).

### 1152 Sèkèy (cercueil)

A. Les formes sont, dans leur grande majorité, issues du mot français "cercueil" (± maintien du [r] post-vocalique interne ; ± désarrondissement de la seconde voyelle).

En 10 et en 16, nous remarquons les variantes [ayibókó/azibókó, bókó 10] d'origine inconnue. Le proverbe cité en not. 16 a pour traduction : "le cercueil ne se vend pas au marché".

Formes isolées : [kay 10] < case, [bwèt 10] < boîte, [madulè 19] < ma douleur. Il est possible que [madulè] désigne un cercueil très bon marché (dans ce cas, la "douleur" évoquée tient, non pas au décès, mais au fait de ne pas pouvoir traiter le défunt avec les honneurs qui lui sont dûs).



B. Réun. (ALRé 416) "le sè:rkòy, là byè:r, là kès, etc.". Guad. (MB) "sèrkèy" ; (LMPT) "sèkèy", "simòso planch".

### 1153 Simityè (cimetière)

A. Toutes les formes citées sont issues du mot français "cimetière". Phonétique : [± ouverture de la première voyelle, ± NAS ; réalisation fermée ou mi-fermée de la seconde voyelle (parfois nasalisée) ou perte de cette voyelle ; ± maintien du [r] final]. Les autres créoles présentent des évolutions phonétiques souvent voisines.

B. Réun. (ALRé 416) "le simt<sub>s</sub>yè:r, le sim<sup>ç</sup>t<sub>s</sub>yè:r, le simit<sub>s</sub>yè:r". Guad. (MB) "simityè" ; (LMPT) "simityè, senmityè".

### 1154 Tonm (tombe)

A. Variantes

tōm : 1, 2, 4, 5, 8, 9, 10, 14, 16, 19~~z~~, 20, tōm : 11, 15, ti tōm : 6

tōm : 3, tōm : 7, 17

tōbó : 20 (*vieilli*)

t<sup>pu</sup> : 7

fòs : 16

kavó : 17, 18

Données complémentaires

18 : "simple fosse creusée dans le sol" [fòs].

19 : ce qu'on appelle [tōm] ne peut contenir un cercueil ; c'est un aménagement que l'on fait une fois qu'une personne a été enterrée dans le sol.

B. Etymons : "tombe" (+ simplification du groupe consonantique final ; variation vocalique) ; "tombeau" ; "trou" ; "fosse" ; "caveau".

C. Réun. (RC) "tōm". Guad. (MB) "tonb" ; (LMPT) "tonm, kavó".

### 1155 Kav (tombeau)

A. Variantes

kav : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20

tōm kav : 6

tu : 2

kavó : 2, 3, 5, ti kavó : 20

basē : 7

Données complémentaires

1 : [lè sa: y ap mété l nā fòs ; gē sèka-fòs : sèka fè tu wō, l pa kuvri ; sèké ā mi wòc, tè a rét nā mitā, kat fasad] (description d'un type de fosse). A noter l'emploi du mot [sèka] (origine espagnole) qui désigne dans la région centrale l'enceinte palissadée qui clôt un domaine.

9 : [kav la sé gwó kay yó fè a].

15 : le témoin distingue : [gwó kav] ; [ti kavó etè, ti kav].

19 : [kavó] "petit tombeau".

B. Nous ignorons si l'étymon de [kav] est le mot "cave" ou "caveau". Autres étymons : "tombe", "caveau", "bassin".

C. Réun. ? Guad. (MB) "kavo" (caveau funéraire).

### 1156 Nevèn (neuvaine) ; faire une neuvaine pour le mort

A. Les formes procèdent d'étymons ou de séquences-étymons divers : "neuvaine" ; "la prière" ; "vœu" ; "lampe" ; "dernière prière".

En ce qui concerne les variantes issues de "neuvaine", elles offrent des changements phonétiques variés : ± dissimilations [lévèn/lédvèn], ± APHER [évèḥ/évèn], ± désarrondissement de la première voyelle [névèn/névèn 20]. Néologisme (spécialisation de sens).

La forme composée [évēn-priyè 10] doit son existence à la variante [dènyè-priyè].

"Faire la neuvaine" : les verbes sont variés : [mōté {lédvèn/lévèn, priyè}] < monter, [kōdwi/kōdi {lapriyè, lévēn/évèn/vévèn, kātik}] < conduire, [kuri {névèn...}] < courir, [fè {évèn, lapriyè, dènyè ju...}] < faire, [wulé {évèn...}] < rouler. Nous remarquons également [yó rāvwayé nām mò a 5] litt. "on renvoie l'âme du défunt" et [y ap wózè] < rosaire (dérivation impropre).

B. "Peu de jours après le décès on commence une neuvaine, dite "dernières prières", à laquelle parents et amis sont tenus d'assister chaque soir, dans la maison mortuaire où un autel a été dressé dans le coin d'une chambre [...]" (Métraux 1958 : 223).

D'après les informations figurant en notice, la "neuvaine" dure en fait de sept à neuf jours.

C. Réun. (RC) "névène". Guad. (LMPT) "névenn, névèn, lapriyè".

### 1157 Pè savann ("père-savane")

A. Toutes les formes sont néologiques (par changement de référent ; par dérivation et composition créoles).

Les unes ont pour étymons les termes suivants : "lecteur", "chantre", "sacristain", "père", "pasteur".

Composés : [pè savān/pè savān] "père-savanne", [pè wózè<sup>r</sup> 16] litt. "père-rosaïre" (cf le verbe [wózè] *in* carte 1156, not. 16), [pè ātēmā 8] "père-enterrement", [mèt priyè 4] "maître de prières".

Dérivés : [εātè<sup>r</sup> de priyè 7] (la forme pourrait être dérivée de [εāt] < chantre) ; [priyatè 18] (< prier ; dérive à suffixe [-at)è]) ; [kātikè 19] (< cantique ; dérivé à suffixe [-è]). Nous remarquons tout particulièrement la forme complexe 20 : litt. "père cantiqueur".

Le prêtre véritable est appelé [pè légliz 15], [pè, gwó pè, not. 9].

B. Kerboull (1973 : 150) précise que "[ce] personnage marginal du Vaudou, le "père-savane" ou "père-prières", joue le rôle de sacristain, voire de prêtre catholique : ondoïement d'enfants, prières pour les morts, cérémonial catholique inclus dans certains sacrifices du vaudou".



### 1158 Msye se "étranje", li pa moun peyi a (étranger, nouveau venu)

A. Les étymons ou séquences-étymons sont français : "étranger", "monde venu", "monde d'un autre côté", "passager", "inconnu". Les formes créoles constituent des survivances, à l'exception de celles issues de "passager" (néologisme par changement de référent).

Nous remarquons en particulier le néologisme par transfert de classe : [õ āpasã 20] litt. "un en passant".

B. Réun. (ALRé 425) "kõtnâsyõ, mun déò:ʳ, bãn zétrãjé". Guad. (MB) "moun-vini" (étranger à l'île ou à la commune) ; (LMPT) "moun-vini, moun-déwò".

### 1159 Moun isit (les gens du pays)

A. Les locutions employées offrent le plus souvent en première place le mot mun] (< monde) lequel est suivi d'un spécifieur : [isi/isit] < ici, [sékètè] < secteur, [tè] < terre, [péyi] < pays, [natif-natal] < natif, [sédãtè] < sédentaire, [katyé] < quartier, [kóté] < côté, [Tigwav] "Petit-Goâve" (nom de ville).

[sédãtè] peut également s'employer hors collocation (pts 1, 4), ou être pris dans un arrangement distinct : [sédãtè péyi 10].

B. Réun. ? . Guad. ? .

### 1161 Moun sa yo "byen" (riche)

A. Parmi les formes citées, nous relevons des adjectifs : [bujwa] < bourgeois, [riç] < riche, [byé] < bien, [alèz] < à l'aise.

[byé] semble être un dérivé par transfert de classe (avoir des biens > (être) bien).

Quelques substantifs sont cités : [grã nèg] < grand nègre, [grã abitã] < grand habitant. "il possède (du bien)" : [l gēyē 19] (< gagner) ; "il a des grands biens, beaucoup de biens" : [li gē grã byē 4, āpil byē 14, 16, 18]. "il est chargé de bêtes et de terres" (5).

B. Réun. (ALRé 426) "ã bug rich, ã blã, ã mun riç". Guad. (MB, LMPT) "rich".

### 1162 Yon gro bacha (un gros propriétaire)

Parmi les variantes citées, certaines peuvent s'employer comme substantifs et expressions prédicatives : ainsi [grã-nèg 6, 8].

La plupart des formes sont issues du français : "grand nègre", "gros propriétaire", "pilier", "grand vétérinaire", "habitant", "gros habitant", "grand habitant", "gros taureau", "richard", "gros richard", "gros bourgeois", "gros chabraque". Certains des emplois sont néologiques (métaphorisations) ; d'autres, aisément repérables, constituent des survivances.

Les variantes [baça, gwó baça] pourraient être issues de "pacha".

[zòtòbré, gwó zòtòbré/zòtòbré] : origine inconnue. La consonne initiale suggère une prosthèse.

### 1163 Fè abi (user avec excès de sa puissance)

A. Les tours les plus cités sont de la forme [fè {mun, lòt la, l, m, mun nã, w...} abi] (< faire un abus) et [fè {u, l, mun...} ĕjistis/lĕjistis] (< faire une injustice). Néologismes (montée du complément indirect).

Les autres formes sont également néologiques : [éskaladé] < escalader, [fè ānaksis] (origine inconnue), [fè sabotay] (< faire du sabotage), [fè {l...} pécé, fè pécé] (< faire un péché), [fè ō krim] (< faire un crime), [dékrinĕ] (origine inconnue).

B. Réun. (RC) "abizé". Guad. (MB) "fè profitasyon, profité" ; (LMPT) "pwofité".

### 1164 Eksplwate (exploiter)

A. Variantes

E : 1+, 2-, 5+, 11+, 14+

ésklaté : 7, ésklaté : 7, éspaté : 10, 16, 17, ésp<sup>w</sup>até : 15, 18+

éskwókri : 7, éskókri : 7

éskaladé : 8

fè ĕjistis : 3, 10

fè abu : 4, fè abi : 6, 10, 14, 19

aĕizé : 14, abizé : 18

susé : 11

kasé pōyèt : 19

Données complémentaires

1 : [u di mun sa pa kōn ka maléré (litt. "le cas des pauvres") ; mun sa é paské i gĕ lajã ki fè i fè sa].

3 : [ap fè u travay pu ryĕ ; k ap fè u travay ābidim tè āpi : pu sĕt ti èòz kōsa pátèt ō kat t<sup>r</sup>wa gud].

5 : [ki mĕnĕ ĩ kòm ésklavaj].

7 : [éskwókri] < fr. "escroquerie".

8 : [u éskaladé l].

9 : "exploiteur" [yó rélé yó "māk lafwa" ; "pa gĕ lafwa", "pa gĕ kōsyās" ; "méĕā" ; "pa gĕ laĕarité" ; "éspaté+" (rires)].

11 : commentaire : [l ap bat pu l prã tut bagay mun nã, pu mun nã rèt sã āyĕ ; mun nã ap susé ĕtĕl ; tut sa ĕtĕl gĕyĕ, l prã → n nã mĕ → n].

14 : [w ap fè l abi ; w ap aĕizé l].

B. Les étymons sont transparents : "faire injustice", "faire un abus", "abuser", "exploiter", "sucrer", "escroquerie", "casser le poignet".

Phonétique : le groupe consonantique [-kspl-] donne lieu à différentes simplifications (perte du [k] ou du [p] ; ± perte du glide). Le mot "escroquerie" fait l'objet d'un transfert de classe (nom > verbe). Le verbe [éskaladé] est néologique (métaphore).

C. Réun. (RC) "abizé". Guad. (MB) "kouyoné" ; (LMPT) "mafyaté, kouyonné, bagoulé".



## 1165 Yon koutye (courtier, intermédiaire) ; faire l'intermédiaire

Parmi les différents lexèmes mentionnés, certains offrent un étymon transparent : "courtier" (± palatalisations), "gérant" (changement de référent), "pilote" (changement de référent), "secrétaire" (+ sonorisation de l'occlusive), "commerçant" (erreur ?), "paillasse" (métaphore).

Moral (1978 : 257) propose pour "secrétaire" l'acception "commis d'un boss artisan ou camionneur".

[maladyè 11], [lamãdèl] : origine obscure.

"Servir d'intermédiaire" : [fè kutɛé, fè atɛa] ; [atɛa] est d'origine inconnue.

## 1166 Yon "bòs", yon "patwon" (artisan professionnel, patron, propriétaire)

A. Les mots cités en entrée ont des sens distincts. Cela permet de comprendre les homonymies locales constatées ici ou là : en 3, [bòs] semble avoir la valeur "artisan", tandis qu'en 9, c'est la valeur "patron" qui est retenue (synonymes [ɛèf] < chef, [mèt izin] "maître de l'usine"). Certaines des notices précisent l'acception privilégiée par le témoin.

La variante [bòs] pose un problème étymologique ; elle n'est peut-être pas issue du mot anglais "boss", mais d'un étymon français (FEW XV, 26-27 : "1. Lütt. *bos* 'agent de police ; chef d'atelier", nam. *bôse* "maître, patron", Nivelles *bôze* "tenancier du cabaret", LLouv. *bas* ' "tenancier du logement", Ath *bosse* "maître" Vie wall 2, 84, Mons "chef d'un établissement, surtout d'une auberge, d'un cabaret", Nord *bos* "le maître" ALF 802 p 272, pik. *beausse* "riche bourgeois Esc § 51, argot *beausse* "riche bourgeois" (1837 ; , t. des voleurs flamands', Michel 1856), Paris *bausse* "patron d'une manufacture, d'une usine" SainéanPar, "revendeur dans une chapellerie" (SainéanSourc 2, 220; Lar1867-Ds 1896), etc.").

[patwõ/patʃõ/patrõ, grã patrõ] < patron, grand patron.

A noter le composé [bòs-patwõ 11].

B. Moral (1978 : 207) écrit : "Enfin, l'activité artisanale comporte dans les campagnes un certain nombre de métiers très répandus, pratiqués par des paysans industriels, "plus adrets" que les autres, ceux qu'on appelle partout les "boss" : forgerons ou "machouquets", ferblantiers qu'on nomme parfois "orfèvres", boulangers, cordonniers, "cherpentiers" ".

C. Réun. (RC) "patrõ, blã". Guad. (MB) "artizan" (artisan) ; "patron" (patron, employeur) ; (LMPT) "awtisan" (artisan).

## 1167 Yon "sèvitè", yon "tchoul" (un serviteur)

A. Nous remarquons en premier lieu la variété des formes.

Certains étymons sont facilement identifiables : "serviteur", "esclave", "bonne", "travailleur", "courtier", "secrétaire", "servante", "domestique", "ouistiti", "mulet".

Certains des emplois ont pour source-étymon un congloméré "(qui) reste avec" (phonétique : ± APHER du [r] originel, variation de la voyelle moyenne, ± sonorisation ou perte de la consonne finale).

[atɛa 2, 6] : origine inconnue (cf aussi carte 1165).



[tɔul] < origine inconnue : le mot pourrait être issu du verbe "reculer".  
 [sɛtanó 2] : ce mot pourrait être la variante au genre masculin du mot [sɛtaniz]  
 < Sainte Anise (nom d'une petite bonne dans le folklore local).  
 [bulatɔé] : nous ignorons si ce dérivé est construit à partir du mot [bula] (nom de l'un  
 des tambours vaudou).  
 [gabòtè] : origine obscure.  
 [eskwiyɛ, réskiyè] < resquilleur.  
 [āba-djò] : ce composé signifie littéralement "sous la gueule".  
 Le tour relevé en 1 [ō bān séviyab] inclut un dérivé issu de "servir" (suffixe [-ab]).

B. Seuls les Haïtiens qui n'en ont vraiment pas les moyens n'ont pas de serviteurs. Des adultes (hommes et femmes) et aussi des enfants sont employés dans cette fonction : les premiers sont rémunérés ; les enfants ne le sont généralement pas. En échange de leur travail (souvent très dur), ils sont nourris. En particulier, comme l'indique Moral (1978 : 257), "les familles de la "société" provinciale engagent encore de tout jeunes enfants des campagnes avoisinantes, comme domestiques, "petits garçons", avec comme seule obligation de les nourrir, et éventuellement de leur faire apprendre l'abécédaire [...]".

C. Réun. ? . Guad. (LMPT) "bòn".

### 1168 Yon "pòv", yon "malere", yon "mizerab" (un pauvre)

A. Les formes les plus citées sont issues du mot "malheureux". La comparaison entre créoles permet de conclure que le mot constitue une survivance : le réun. offre en effet le même mot avec le même sens (cf RC 1974 : 924). Le point 10 présente une variation liée au genre (en 9, la variation n'est pas explicitement liée à la différence de genre). Phonétique : désarrondissement quasi général (exception en 18).

Autres variantes (survivances) :

[pòv] < pauvre.

[mun mizè, mizè/mizèʳ] < monde misère, misère. A noter l'emploi réun. voisin (cf *infra*). En haït., "il est dans la misère" se dit [li nā di, li nā mizè 16] litt. "il est dans le dur...".

[mizérab/mizirab] < misérable

[sā azil] < sans asile.

Deux témoins précisent que les personnes ainsi désignées (voir la carte) ne mendient pas (not. 9 et 15).

B. Réun. (ALRé 428) "lū lé mizè:ʳ, li lé óki, etc." (il est pauvre) ; (RC) "mun mizè:ʳ, bug mizè:ʳ". Guad. (MB) "malérè, malérèz, po" ; (LMPT) "maléré ; malérèz" (pauvre ; pauvre).  
 (pauvre ; pauvre).

### 1169 Yon "mandyan" (mendiant) ; mendier

A. Cette carte gagne à être examinée avec la carte 1168 : si certains témoins emploient [pòv/pò:v] avec les deux acceptions (pauvre et mendiant), pour d'autres locuteurs ce n'est pas le cas.

Autres formes :

[saf] (cf carte 881 : valeur "glouton").



[ãñãfã] < en enfant ?

[mãdyã/mãdyã:] < mendiant. A noter le dérivé sollicité [mãdyãsité 19+].

[mãd<sup>h</sup>è 16] : dérivé néologique à suffixe [-è]; "mendieur".

"Mendier" : [mãdé carité 6, mãdé 8, 10, 19, 20, fè carité 8] < demander la charité, demander (+APHER ; survivance) ; faire la charité (néologisme).

B. Réun. ? . Guad. (MB) "mandé lavi" (demander l'aumône) ; (LMPT) "alamandisité, paré bòl, lonji men, pòté ti bòl ba, mandé chyen pen" (mendier).

### 1170 Mwen "razè", mwen "bare" (je suis sans argent, je suis fauché)

A. [razè/razè/razè<sup>r</sup>/razè<sup>r</sup>] < raser, rasé. Ce dérivé métaphorique semble être une survivance (même emploi en guad.).

[pa bõ] < pas bon.

[jēnē/jēnē] < être gêné. Survivance.

[baré] < barrer. RC (1974 : 698) classe le verbe créole réun., qui signifie "arrêter" parmi les survivances (renvoi au FEW I, 257, a). En haït., le verbe s'utilise dans des tours du genre [lapli baré nu] "la pluie nous a empêchés d'avancer", et également en emploi absolu comme c'est le cas ici. Néologisme.

[krazé] < écraser. +APHER.

[blāε] < blanche. Métaphore.

[zézó] < zéro. Métaphore.

[ãbès] < en baisse.

[m k<sup>w</sup>ócté] < crocheté ; emploi métaphorique.

[flay] < angl. "fly" ?

[m p ap gē sēk kòb ditu, m pa gē ditu 15] "Je n'ai pas même cinq sous, je n'ai rien du tout".

B. Réun. (ALRé 428) "lu lé dā málizé, lú lé dā lābàrà, lú lé jéné, etc." (il est dans la gêne). Guad. (MB) "razè" (sans argent) ; (LMPT) "razè, si jant".

### 1171 Chache lavi (chercher de quoi vivre)

A. Formes issues de "chercher la vie" (± ouverture de la voyelle, perte du [r]). Nous trouvons également les formes [εæé lasistās] < chercher l'assistance, [εæé rézistās] < chercher (la) résistance

[fè muvmā, mēnē muvmā] < faire mouvement, mener le mouvement.

[fè wulmā] < faire (le) roulement.

[fè batr<sup>h</sup>ba] : origine obscure.

[bat pu lavi, bat kò] < se battre pour la vie, battre son corps.

[fatigé kò] < fatiguer son corps.

[al dèè lavi] < aller derrière la vie. (cf aussi les tours 15 A litt. "derrière l'argent tu es", et 15 B litt. "derrière l'argent tu vas aller travailler").

Emprunts :

[buské ò lòt vi 11] < esp. "buscar" (chercher).

[t<sup>h</sup>éké ò djòb 1] < angl. "to check off".

B. Réun. (RC 1974 : 111) "débruy sō kari, débruy sō kalbas". Guad. ? .

## 1172 M pral "degaje" m (~ "debouye", "demele") (se débrouiller)

### A. Variantes

dégajé : 1, 2, 3, 4, 7+, 8, 11+, 15, 16, 17, 19, dégajé tèt : 14 ; dégajé kò : 6

fè dégajmā : 19

bat kò : 2

démélé : 2, 11+, 10, 16

fè batriba : 4

débuyé : 5, 7+, 11, 18, débriyé : 10

débarajé kò : 6

défān : 7, 10, 16, 19

viré brisak : 20

fè ò ti trafik : 20

### Données complémentaires

1 : [si u pa gē w ap mādē prété ; si u gē w ap mét alavāt] "Si tu ne possèdes rien, tu empruntes ; si tu possèdes, tu vends".

2 : [l ap bat kò y].

7 : [m ap défān mwē].

10 : [li pral défān ↘ ni ; li pral dégajé ò bagay].

16 : [m pral dégajé m ; m pral défān mwē la a ; m pral démélé m la a].

19 : de "qqn qui ne sait pas se débrouiller" : [sō ↙ ò mun maré l yé].

20 : [m pral viré brisak mwē pu m wè sa m a jwēn].

B. Etymons : "se dégager", "faire un dégagement", "débattre son corps", "démêler", "se débrouiller", "faire un trafic", "se défendre".

En ce qui concerne les formes issues du verbe "se dégager", nous remarquons qu'elles sont suivies d'une marque explicite du caractère réfléchi du verbe - [kò] ou tèt] - ou d'un pronom personnel. Les formes issues du verbe "se débrouiller" sont dépourvues d'une telle marque, comme du reste en réun. Il s'agit de néologismes morpho-sémantiques. La locution [viré brisak] est métaphorique (litt. "tourner le havresac").

C. Réun. (RC 1974 : 111) "débat". Guad. (MB) "débrouyé, demèrdé" ; (LMPT) "aladéfans, débouyé-kò, ranjé kò a, ba kò bann".

## 1173 Degajan, debouya (débrouillard)

### A. Variantes

dégajmā : 1+, 20

ò bat-kò : 2

E1 : 3+, 11+

mun dégajā : 14, 19

E2 : 8-

dégajé : 5, 9, dégajè (dér.) : 8, 9, 10, 18, dégajè (dér.) : 17

débouya : 7+, 10, 11+ ; bō débouyé (dér.) : 16 ; débriyé : 9

sā p'òblèm : 14

travayè : 15

### Données complémentaires

2 : [ò bō bat-kò] "un bon battre-corps".

8 : [u sé bō nèg, bō élémā] "bon nègre, bon élément".



- 9 : dans les tours : [bō dégajé ; bō débriyé ; bō dégajè].  
 11 : [sé ò mun ki kōn débuyé l ; kóté l rivé āyē pa fè l pè].  
 10 : dans le tour : [sō (<sé+ō) bō débuya ; ò bō dégajè].  
 14 : [sā p'òblèm li yé].  
 16 : on dit d'une telle personne : [li ètéljās].  
 20 : [(ètèl sé) bō dégajmā].

B. Etymons : "dégagement", "se dégager", "battre son corps", "débrouillard", "sans problèmes", "travailleur". Les données sont riches en dérivés néologiques : on remarque en particulier le dérivé impropre nominal issu du verbe [bat kò] (cf comm. 1172). La forme [dégagé] fait l'objet d'un transfert de classe (verbe > nom) : "\*dégageur". Elle donne lieu à des dérivés propres (suffixe productif [-è/-é]). Le tour [bō débuyé] litt. "bon \*débrouilleur" est construit de la même manière. [débriyé] < (se débrouiller) est employé comme nom (transfert de classe).

C. Réunion. (RC 1974 : 112) "dème:<sup>r</sup>de:<sup>r</sup>". Guad. (MB) "débrouya, on Michèl-Moren, savan" ; (LMPT) "débouya, dévèstè".

### 1174 Pase mizè (souffrir)

A. Les locutions verbales mentionnées incluent toutes le même verbe [pasé] issu du verbe français "passer". Les compléments sont [mizè/mizè:<sup>r</sup>] < misère, [tray] (étymon obscur), [pay] < paille ?, [traka] < tracas, [kalamité] < calamité, [dévèn] < déveine. A l'origine de toutes ces formes, il y a selon toute vraisemblance des tours comme "passer par la misère", etc.

[sufri] (< souffrir) n'est attesté qu'en 10.

B. Réunion. (RC 1974 : 111) "pas la mize:<sup>r</sup>". Guad. (MB) "vwè mizè" (avoir beaucoup de malheurs) ; (LMPT) vwè mizè, manjé mizè, pran fè".

### 1175 Yon "marabou" ("peau noir foncé à peau claire, bons cheveux, peau fine, traits variables", d'après Labelle 1978 : 161)

A. Les définitions des principaux types physiques, empruntées au travail de Labelle 1978, sont issues d'entrevues semi-dirigées ayant eu lieu dans la zone rurale de Léogane (point 13 de l'ALHa), auprès de paysans.

Rappelons, pour mémoire, que la variabilité phénotypique à Saint-Domingue a donné lieu à une première tentative de systématisation avec la classification que propose Moreau de Saint-Méry ([1797-1798] 1958 : 86-103). Il repère onze "classes" quant à la nuance de la peau, en tenant compte des combinaisons variées du noir et du blanc. Chacune de ces classes se caractérise par un nombre minimal de "parties" blanches et noires : ainsi le *Marabou* compte 48 "parties blanches" et 80 "parties noires", tandis que le *Bianc* et le *Nègre* totalisent respectivement cent vingt huit "parties". Labelle (*op. cit.* : 49) fait remarquer que : "Malgré la systématisation fantaisiste à laquelle il se livre, Moreau n'en est pas moins aux prises avec la saisie intuitive et contradictoire de deux phénomènes qui règlent les "mélanges" et qu'il ne peut expliquer : 1) la récessivité génétique [...], 2) l'arbitraire de la classification [...]".



B. Certains témoins ne sont pas en mesure de proposer une forme. Le lexème recherché n'est fourni spontanément qu'en 2, 4, 9, 10, 14, 16.

Labelle (1978 : 161) note : "Les paysans pauvres considèrent le marabout comme une sous-catégorie de noir à "bons cheveux", ces derniers pouvant varier du cheveu crépu au cheveu droit. Les paysans moyens et aisés tendent à préciser et à restreindre leurs critères d'acceptation en ce qui concerne les cheveux. Ainsi le type idéal de la marabout serait à la limite une "mulâtresse noire", c'est à dire une femme à cheveux longs et droits et à peau noire".

Cette notation de Labelle explique peut-être la présence des formes [milatrès] sur la carte, et plus particulièrement le contenu de la notice 3.

[amèrikè nwa 1] "américain noir".

Les lexèmes [milat, milatrès] et [grimó] correspondent normalement à d'autres types physiques ; dans le premier cas : "peau rouge ou jaune, cheveux soyeux, traits variables", et dans le second cas : "peau rouge ou jaune, cheveux crépus et clairs, traits variables" (Labelle *op. cit.* : 163).

Quelques témoins font allusion aux cheveux : "bons cheveux" (not. 7), "cheveux soyeux" (16, 20), "cheveux longs" (not. 3, not. 6 et 7).

**1176 Yon "grimo" ; yon "grimèl" (grimaud, grimelle ; "peau rouge ou jaune, cheveux crépus et clairs, traits variables", d'après Labelle 1978 : 163)**

A la différence de ce qui se produit pour la question précédente, tous les témoins interrogés sont en mesure de proposer une forme.

[grimo] < grimaud.

[grimèl] < grimelle.

[jòn 5, nèg jòn 16] litt. "jaune, nègre jaune" (= à la peau jaune).

[mun wuj 9, 11, Ayisyè pó wuj 6] litt. "personne rouge, Haïtien à la peau rouge".

Labelle (1978 : 154) note : "Il faut souligner dès maintenant l'interférence du créole et du français dans la terminologie qui rend difficile la compréhension des superpositions ou synonymies de termes. [...] de même, *rouge* (mot français utilisé de préférence dans un contexte créole) et *jaune* (français) découpent pour certains la même réalité phénotypique ; dans d'autres cas, l'adéquation est imparfaite : on dira que *rouge* est plus clair ou plus foncé que *jaune*, et une certaine confusion s'installe" (nous soulignons).

**1177 Yon "grif" ; yon "grifonn" (personne à la "peau moins claire que chez le grimaud, aux cheveux et aux traits intermédiaires", d'après Labelle 1978 : 133)**

A. La forme attendue - [grif] (fr. < griffe) - n'est jamais citée. Labelle (1978 : 163) fait le même constat, s'agissant du groupe "paysan" de son enquête : "*Griffe, quarteron*, sont des termes qui font presque figure d'idiosyncrasies dans le milieu. Les paysans aisés expriment d'ailleurs cet état de fait en disant que plus on est "éclairé", plus les termes qu'on emploie sont diversifiés, car en effet le contact et le séjour dans les écoles de Léogane et de Port-au-Prince surtout est un facteur-clé pour la compréhension de la terminologie".

[brin, mun bwin] < brune ("peau brune, cheveux crépus ("meilleurs" que ceux du noir), traits variables", d'après Labelle *op. cit.* : 161).



[milat] : cf comm. 1175.

B. Guad. "grif" (personne qui a encore un peu de sang (de telle race) : "Manman mwen té on grif a karayib").

### 1178 Seksyon (section rurale, subdivision d'une commune)

A. Variantes

séksyō : 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 19, 20

séksyō rural : 6, 18

kómin : 17 (erreur probable)

Données complémentaires

1 : [la sé twa séksyō k la] "Là il y a trois sections".

3 : [isi a sé twazyèm séksyō].

9 : [Kaza] sé ō lilèt ; apré Kaza] la, u rivé Kadèt, u rivé Jèmē, u rivé Fōblā, u rivé Pikas, u rivé Bélak, u rivé Dépòt. Q/R : nō Bélak ki but ; apré sa u viré, u viré, u rivé ō kóté k rélé [interruption]. (Depuis Cazale, on peut rejoindre les lieux énumérés).

11 : [kòmādā séksyō]. [ō katyé+ : Marigó ; li gā vil, li gā katyé ; isi a rélé Bwa Tóma].

15 : [tut séksyō yó, yó gē limit pa yó ; u su ōzyèm la, u désān pi ba, u su duzyèm].

B. Etymon : "section rurale". Nous remarquons l'emploi de la préposition [su] (< "sur") dans le tour : [u su ōzyèm la : 15] "Tu es dans la onzième section".

La "section rurale" est la plus petite subdivision administrative officielle. Un officier de police rurale, appelé "chef de section", la commande.

### 1179 Abitan, peyizan (cultivateur)

A. Les formes ont pour étymons les termes "travailleur", "habitant", "paysan", "cultivateur", "planteur", "monde en dehors", "monde dans (les) mornes".

Le mot [abitā] relève du vocabulaire des Isles : RC (1974 : 599) en signale l'emploi aux Antilles, avec la valeur "cultivateur, planteur", dès 1654. Cf également comm. 476. Nous remarquons le néologisme créole dérivé [abitèz 19] "habitante", et le composé également néologique [abitā-bèt 9] "éleveur" (synonyme non local : [gadyatè<sup>r</sup>] < garder ; dérivé à suffixe [-atè<sup>r</sup>]). En 1 la forme désigne un gros propriétaire terrien.

Variantes issues de "cultivateur" : ± désarrondissement de la première voyelle, ± perte du [r] final.

Formes issues de "travailleur" : ± désarrondissement de la dernière voyelle, perte du [r] final.

Forme issue de "planteur" : perte du [r] final.

[péyizā 3, 11] : la forme est glosée comme savante en 11.

[mun ādèyò] : la lexie désigne d'ordinaire ceux qui vivent en milieu rural.

[mun nā mòn] : autre acception : "les gens des montagnes" (concernant le mot [mòn], cf comm. 4 ; vocable du vocabulaire des Isles).

B. Réun. (ALRé 431) "zàbitā, bān kréòl bitàsyō, bān zàbitā là tè:<sup>r</sup>, bān kultivatè:<sup>r</sup>, bān zàgrikultè:<sup>r</sup>, travàyè:<sup>r</sup> là tè:<sup>r</sup>" (les paysans, les campagnards). Guad. (MB) "kiltivatè" ; (LMPT) "zabitan, kilitivatè, plantè".

## 1180 Komin (commune)

### A. Variantes

kómin : 1+, 2+, 4, 5+, 6+, 7, 8, 10+, 14, 16+, 17, 18, 19, kómil : 19

lakómin : 16+

buk : 1, 3, 5, 11

pawas : 3

### Données complémentaires

1 : "réunion de plusieurs sections" : [yó fō ò sèl ; yó fō ← ò sèl kò dé fāmiy] "Elles font un seul corps de famille".

19 : [nō kākū isi <sup>ya</sup> la pi gwó séksyō ; d'èzyèm séksyō kómil Tòbèk ; Tòbèk sé kómil → nā] (Nous sommes dans la deuxième section, la plus importante, de la commune de Torbeck ; Torbeck c'est la commune).

B. Etymons : "commune" (± PROS) ; "bourg" (désonorisation de la consonne finale) ; "paroisse".

"La commune est placée sous l'autorité d'un officier militaire ; son chef-lieu est administré par une commission communale, présidée par un fonctionnaire civil ayant le titre de magistrat communal ou de maire. Il y a actuellement 131 communes" (*Atlas d'Haïti*, 1985, planche 27).

## 1181 Se ou k ap "reskonsab" (être responsable)

A. [rèspōsab/rèspōsab/rèskōsab/rèskōsav] < responsable, \*resconsable. Le quad. offrant la forme "rèskonsab", nous en concluons qu'il s'agit vraisemblablement d'une prononciation dialectale ancienne (pour un traitement similaire, cf carte 130 "Septembre").

Autres tours : [{sé, é} su kōt {li, u, mwē...} (li yé)] < c'est sur ton compte (qu'il est).

"C'est toi qui connaît ton affaire" (3A), "c'est moi qui porte le chapeau" (4B), "c'est moi qui paye les pots cassés" (4C), "c'est moi qui dirige" (10B).

B. Réun. ? Guad. (LMPT) "lotè, rèskonsab".

## 1182 Ou gen dwa fè nenpòt "demann" sou ti bag la (demande, vœu)

### A. Variantes

fè démān : 2, 3+z, 5, 6, 8, 10, 11, 16, 19+z, fè démān : 4, 7

démān : 15+z

(fè) ò lékòl : 3 ; mété l lékòl : 5

fè liminasyō : 6

fō ← ò pròmès : 15

fō ← ò priyè : 15

### Données associées

4 : "hypothéquer un bien" : [i mété y nā pòtèk ; m vin fè ò pòtèk su bag la].

14 : [plāné u plāné] (emprunter sur gages).

15 : [démān+ : é tākū mun nā malad, yó di u sé lwa k kēbé li, yó pra l fè démān pu ètèl] (faire une demande pour obtenir la guérison de qqn qui est "tenu" par un "lwa").

16 : [fè ti liminasyō] (rituel particulier fait pour une personne rendue malade par les "lwa", avant le "service").



- 17 : [w al plané l : fè nēpòt krédi su li] (emprunter sur gages).  
 18 : [u prā ò avās] (emprunter sur gages).  
 19 : c'est une demande aux "lwa".  
 20 : on va chez le "oungan" pour faire [ò répas] (demande aux "lwa" ?).

B. Etymons : "faire une demande", "faire une promesse", "faire une prière", "faire une école", "faire une illumination". Quelques témoins ont mentionné le fait d'hypothéquer un bien, de gager une bague (4, 14, 17, 18). D'autres informateurs font allusion à la "demande" comme pratique vaudou : cela consiste, selon Kerboull (1973 : 99), à chercher à faire périr un ennemi connu ou inconnu en faisant brûler un bol d'huile – où trempe une mèche, parfois une simple chandelle".

### 1183 Si ou pa vle peye mwen, m rele ou nan "leta" (autorité publique)

#### A. Variantes

- lapólis : 1, 4, 5, 14, 19  
 léta : 1+, 2, 3+, 6, 7+, 8, 10, 11, 15, 16, 17+, 18, 20  
 lajistis : 2  
 nā pòs : 2  
 nā biwó : 2, 7, 18  
 èf seksyò : 3  
 nā kazèn : 17  
 nā tribinal : 17, 19

#### Données associées

- 6 : [m aḅ rélé ɔ̃ nā léta ; m aḅ rélé ɔ̃ nā tribinal ; m aḅ rélé ɔ̃ āba biwó] litt. "assigner qqn devant l'état, devant le tribunal, sous le bureau".  
 10 : question de l'enquêteur : [ki mun k ap dirijé nu ?]. Réponses [Bōdyé ; prezidā ; leta].  
 11 : [lari a pu léta] (la rue est du domaine de l'état). Lorsqu'on peut présenter le certificat d'achat d'un animal (porc, etc.) sur le marché, "on n'est pas ennuyé par L'Etat" : [nāpwē déta k ap fè l āyē] (variantes [déta/léta].  
 15 : [m pral rélé ɔ̃ tribinal ; biró di travay ; nā léta] (je vais t'attaquer devant le tribunal, le bureau du travail, l'état).  
 17 : [nā kazèn w ap rélé l].  
 19 : [m pral rélo ɛ w ka lapólis ; m ap rélo w nā tribinal, kay jij].

B. Etymons : "la police" (+ PROS), "la justice" (+ PROS), "l'état" (+ PROS, "poste", "bureau", "caserne", "chef de section", "tribunal".

### 1184 Chèf seksyon (chef de section)

#### A. Variantes

- chèf séksyò : 1, 3, 4, 5, 7, 11z, 16, 20, èf séksyò : 19, èf sèksyò : 18, èf séksyò : 17, èf sèksyò : 6, èk seksyò : 10  
 èf : 2  
 èf katyé : 8  
 èf pólis : 16, èpó : 16  
 mām séksyò : 2  
 kòmādā : 2, kòmādā séksyò : 14, kòmādā séksyò : 11

délégué séksyō : 8  
 nótab séksyō : 15, nótab : 15  
 pólis rural : 8, pólisiral : 10, lapólis : 16, 19, lapó : 16  
 ófisyé : 10  
 kōsényé : 10  
 Données complémentaires  
 [ɛɛf séksyō ã é maricɛɛl ; é li mēm k maricɛɛl séksyō ã].

B. Etymons : "chef de section", "chef de quartier", "chef de police", "commandant de section", "délégué de section", "notable", "police rurale", "la police", "officier", "conseiller", "maréchal".

Le chef de section est un officier de police rurale qui relève des Forces Armées d'Haïti. Il est le seul représentant de l'administration publique dans la section qu'il dirige (d'après *L'Atlas d'Haïti*, 1985, planche 27).

### 1185 Yon "choukèt lawouze", yon "chanpèt", yon "notab" (adjoint au chef de section)

A. Les étymons sont en général français : "aide de section", "maréchal" (néol.), "police" (néol.), "adjoint", "adjoint de section", "brigadier", "membre de district", "garde-champêtre", "notable" (néol.), "auxiliaire", "aide de police", "chef de quartier", "attaché de section", "chef de district".

Le titre du roman de J. Roumain *Gouverneurs de la rosée* a sans doute été inspiré par l'existence d'un composé, qui se présente ici avec une grande variabilité : [suk-lawuzé/sukéd-lawuzé/sukèd-lawuzé/ɛukèt-lawuzé/ɛukèd-lawuzé/ɛukèd-lawuzé, lawuzé] (< souquer la rosée). Le témoin 11 explique que les personnes ainsi nommées marchent nuit et jour (et par conséquent elles "remuent" la rosée). Phonétique : variation [s-/ɛ-] courante (cf [sōjé/ɛōjé]) ; variation [-é/-èt] également courante (cf [lasé/lasèt], [paké/pakèt, etc.]). Néologisme.

Désignations employées par dérision : ["lapólis kut batō" 6, "buḏ makak" 19] litt. "police coup de bâton", "bout de fouet".

B. "Le chef de section est le seul représentant de l'administration publique dans la section qu'il dirige. Il est assisté de deux adjoints ou davantage, selon l'importance de la section, qui sont chargés chacun d'une zone particulière (*Code rural*, article 331). Les conseils d'administration des sections prévus par le Code Rural n'ont jamais été installés. Il y a actuellement 562 sections rurales." (*Atlas d'Haïti*, planche 27, 1985).

### 1186 Depite (député)

A. Variantes

débité : 1, 2, 3, 5, 6, 8, 11, 14, 16, 20, débité : 19, dépité : 2+, 4\*, 7, 15+, 17, dépité : 10, 18, lébité : 11

Données complémentaires

3 : [vu kapab vóté pu mun nā mōté débité ; ubyē u vóté pu l mōté prézidā] (voter pour l'élection des députés ; ou voter pour l'élection présidentielle).

5 : [yó jété bilté pu mun nā kapab débité ubyē kab majistra] (on vote pour élire un député ou un maire)



6 : définition : il représente le gouvernement.

7 : [réprézātā pèp la] "représentant du peuple".

15 : [gē dépitè k kòmōdé pu Tigwav tujū mé l pa nā Tigwav la mèm ; Msyé é Grāgwav lī yé] (le député de Petit-Goâve ne réside pas à Petit-Goâve ; il demeure à Grand-Goâve).

B. L'étymon est transparent : "député". Phonétique : ± sonorisation de la consonne devant voyelle antérieure ; ± désarrondissement de la voyelle antérieure. Expressions : [mōté dépitè] "se faire élire député" ; [jété biltè] "voter".

C. Réunion. (RC 1974 : 113) "député". Guad. (MB, LMPT) "député".

### 1187 Majistra minisipal (maire)

A. Variantes

majistra : 1, 2+, 3+, 4, 5, 7, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, majistra : 11, 16 ;

majistra kóminal : 8

préfè : 6 (erreur)

chèf lakómin : 11

Données complémentaires

2 : [majistra+ é mun ki nā kóminal].

B. Etymons : "magistrat", "magistrat communal", "préfet", "chef de la commune".

En 6, le témoin mentionne par erreur le mot [préfè] : "Haïti est divisé en vingt préfectures à la tête desquelles le Préfet représente le pouvoir exécutif" (*Atlas d'Haïti*, 1985, planche 27).

C. Réunion. (RC 1974 : 113) "me:ʀ". Guad. (MB) "mè" ; (LMPT) "mè, limè".

### 1188 Yon lese-pase (un laisser-passer)

A. [lésépasé] (< laisser-passer) est la variante la plus courante. Autres formes citées : [kat-zānimó, kat-bèf] < carte, animaux, bœufs, [sètifika, satifika bèt] < certificat, [papyé, papyé bèt] < papiers, [viza] < visa (néol.), [paspò] < passeport (néol.), [résil] < reçu.

B. Il s'agit d'un document délivré par l'administration et autorisant une personne à convoier du bétail à travers le pays en vue de sa vente.

### 1189 Patant (patente)

A. Variantes

E : 1+

patāt : 2, 5+, 6+, 7, 8, 10, 11, 14, 15+, 18, 20, patā(t) : 19, patāt : 16, 17

kat : 3

lisās : 4, 5, 20

Données complémentaires

2 : [u prā patāt].

15 : si on n'a pas de patente : [lêta pa kōnē ũ kòm dũ métyé] "L'état ne vous reconnaît pas comme (étant) du métier" (= professionnel).

B. Etymons : "patente", "licence", "carte".

### 1190 Lapolis ap fè "patwouy" (patrouille)

Les formes sont, en majorité, issues du mot "patrouille".

Phonétique : variation [-y/-j] courante en finale (ex. carte 674 [vwazinay/vwazinaj]).

[sũvéyé, silvéyé] < surveiller. La seconde forme est néologique (transfert de classe). [fè pòs 20] < poste. Cette locution est mentionnée en d'autres points avec une autre acception ("se poster" ?).

### 1191 Kontribisyon (bureau des contributions)

A. Variantes

kōtribisyō : 1, 2+, 3+, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 15, 19, 20, kōtrúbisyō : 17, kōtribisyō : 4, kōtiřisyō : 11

biró kōtribisyō : 16, biwó kōtribisyō : 18

Données complémentaires

19 : [y aI kót prépozé a] "ils se rendent auprès du préposé".

B. Etymon : "contribution", "bureau des contributions".

Phonétique : nous remarquons en particulier le désarrondissement de l'ancienne voyelle arrondie.

### 1192 Konsèy kominotè (conseil communautaire)

A. Variantes

kóminotè : 1, kóminoté : 17, 20, kōmñité : 19

kōsèy kóminotè : 6, kōsèy kóminotè<sup>r</sup> : 8, kōsèy kómñoté : 2, 14, kōsèy kóminoté : 3, 7, 10, 11, 15, 16, kōsèy kóminité : 4

kōsèy : 5, 7, 8, 18, 19+

tèt-āsām : 5

Données complémentaires

18 : [gã grã kōsèy la, aIò kōsèy la sé sus bagay la ; kōsèy la mèm mèm sè mè bagay la ; gwpmã ; kōbit ; yó mété tèt y(ó) āsām, bra yó āsām yó fè I ; mun k ap travay la yó sé gwupmã ki réyini tèt yó].

19 : [sa rélé tèt-āsām] "tête-ensemble".

B. Etymons : "conseil communautaire", "(mettre les) têtes ensemble".

Il s'agit d'un mouvement d'action communautaire de type moderne par opposition aux associations de travail traditionnelles. Les "conseils communautaires" ont, d'après Clérismé (1978 : 10), commencé à prendre de l'extension à travers le pays surtout à la suite de la promulgation du code rural François Duvalier paru en 1963, encourageant la formation de conseils communautaires [...].



### 1193 Kat-didantite (carte d'identité)

#### A. Variantes

katdɛ́kãtíté : 1, katdékãtíté : 6, kaɗdékãtíté : 20, katkãtíté : 11, kaɗdidãtíté : 2, katɗidãtíté : 10, katdidãtíté : 3, 7, 15, 18, katdɛ́dãtíté : 5, katdidãɗtíté : 17, katidãtíté : 4, katdãti : 14  
katidãtifyé : 8, kat pu idãtifýo : 19  
katdãtikíté : 16, katnãtikíté : 16  
kat : 6, 8, 15, 18, 19  
lésépasé : 6

#### Données complémentaires

11 : [m tuju gãyé → n ; m pa ʃãm pa prã → n] ("je l'ai toujours sur moi ; je n'oublie jamais de la prendre").

B. L'étymon est transparent : "carte d'identité". Nous observons de nombreuses restructurations phonétiques, ainsi que des remotivations : litt. "carte identifier, carte pour identification" (8 et 19), "carte d'antiquité, carte dans l'antiquité" (16). Autre étymon : "laissez-passer".

### 1194 Mèt (maître d'école)

#### A. Variantes

mèt : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 16, 18, mét : 17, mèt lékòl : 6  
dirɛ́ktè : 2, dirèktè : 14, diréktɛ́ : 19, diréktɛ́ʳ : 20  
pʷófésɛ́ʳ : 3, pʷófésè : 5, 15, 19, pʷófésèʳ : 20, pʷófésè : 8, profésɛ́ʳ : 10, profésè lékòl : 11, 14, pʳófésè : 16, pófésè lékòl : 11  
Données complémentaires

19 : [matam é matmwazèl] (quand il s'agit d'une maîtresse d'école, on l'appelle mademoiselle). Contrairement à ce qui se produit pour la forme qui signifie "maîtresse, amante", nous n'observons pas dans le cas présent de simplification (cf comm. 1147 [mãmzèl/mãmzèl]).

B. Etymons : "maître, maître d'école", "directeur", "professeur", "professeur d'école".  
Phonétique : on remarque les faits suivants : ± désarrondissement de la voyelle finale ; ± perte du [r] postvocalique final.

C. Réunion. (RC 1974 : 113) "mèt" (maître) ; "amõtrè:ʳ" ; amõtrèz" (enseignant ; enseignante). Guad. (MB) "mèt/mèt lékol" ; (LMPT) "mèt"

### 1195 Montre, moutre (enseigner)

A. C'est une variante issue du verbe "montrer" qui est mentionnée le plus souvent. Le même emploi est attesté en réun. comme en guad. Il s'agit donc d'une survivance.  
Phonétique : variation [-u-/-ũ-/-õ-/ɔ̃] (courante).  
Autres variantes : [bay lésõ] < bailler leçon, [fè {l} aprã] < le faire apprendre, [ãséyé] < enseigner, [bay édikasyõ] < donner (une) éducation.

B. Réunion. (ALRé 433) "àprã, mõtré, etc.". Guad. (MB) "montré" ; (LMPT) "montré, aprann, fè lékòl".

## 1196 Fè woul (faire l'école buissonnière)

A. Plusieurs verbes ou locutions verbales sont cités :

[mawō, mawō nā rajé] < marron. Ce verbe est issu d'un adjectif relevant du vocabulaire des Isles. RC (1974 : 617), citant à son propos Arveiller 1963, précise que "le mot, d'abord issu de l'espagnol "cimarron", aurait d'abord été adopté par les Caraïbes, ce qui justifie à la fois l'apocope, sans cela inexplicable, et le sens primitif ("sauvage" en parlant des animaux). En ce qui concerne le tour correspondant à "faire l'école buissonnière", les emplois réun. sont très voisins.

[fè vakabō/fè vagabō/fè vaḵabō] < faire (le) vagabond. Phonétique : ± désonorisation de l'occlusive.

[fè wul] : [wul] est d'origine inconnue.

[fè ēvalib] < faire l'invalid

[ay nā jwèt] < aller dans le jeu

[ay nā libètin] < aller dans le libertinage ; néologisme (transfert de sens).

[fè sāvavé] < faire (le) sans-aveu.

[fè kòvé] < faire (la) corvée.

[fè dézòd] < faire (du) désordre. Il est à noter que le mot [dézòd] figure sur la carte 620 avec une acception différente (bruit, tapage).

[ravé 6] : origine obscure.

B. Réun. (ALRé 433) "fè: lékòl mārō, àlé mārō, etc.". Guad. ? .

## 1197 Pran pòz malad (feindre une maladie) ; ruser, feinter

A. Plusieurs tours sont cités :

{i, li...} {ap, zéro...} prā pòz {malad li, li malad, malad, maladi, parésé li} < prendre (une) pose ;

[li pòzé y malad] < se poser en ... ;

[li fè tākū {l} malad] < il fait tant comme.... C'est grâce à la présence dans le corpus de la variante [tākòm] que nous avons réussi à retrouver l'étymon français de [tākū]. Grevisse note (p. 1005) que "jusque dans le XVIIe siècle, *autant, aussi, tant, si*, au lieu d'être suivis du corrélatif *que*, pouvaient être suivis de *comme* : [...] *Je ne quit [crois] mie que vous m'amés tant* CON [comme] *vous dites* (Aucassin et Nic., XIV, 15)

B. Pour "ruser, feindre", la carte offre également des locutions verbales variées, d'origine française :

[fè lamalis/fè malis] < faire la malice ; [fè kòkē/(fè) kòkē] < faire le coquin ; [fè fēt] < faire (une) feinte ; [fè riz] < faire (une) ruse ; [fè sāblā] < faire semblant ; [fè rizé, fè ò rúzé] < ruser (le créole offre un transfert de classe) ; [fè pèfid] < faire (le) perfide ou faire une perfidie.

C. Réun. (ALRé 434) "lū fé sāblā (lé) malad". Guad. (LMPT) "fè lasanblan, fè sanblan".

## 1198 Pran pou (copier)

A. Variantes

gadé su pa lòt : 1



prā pul : 1+, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 20, prā ò pul : 5, prā in ti pul : 19  
prā su mwē : 11  
vòlè bèt : 8, vòlè : 19  
kópyé : 2, 17, 19

Données complémentaires

1 : [l ap gadé su pa lòt pu l kópyé su pa y ; li prā pul+ su lòt la].

14 : dans le tour [pul l ap prā].

B. Etymons : "regarder sur la part de l'autre", "voler", "prendre sur moi", "copier". Les tours [prā pul, prā ò pul, prā in ti pul] (< prendre une poule ?), [vòlè bèt] (< voler bêtes) semblent métaphoriques.

C. Réun. (RC 1974 : 114) "i pin, i pōp" (il copie). Guad. (MB, LMPT) "kopyé".

### 1199 Yon kanè leson (carnet de notes)

A. Variantes

tsi kanè : 1, 3, ti kanè : 4, 18

tsi kayé : 1, 11, kayé : 8, 11, 20

kanè : 2, 6, 7, 15, 17, 19, kanè<sup>r</sup> : 10

kanè lésō : 7, 16, kanè lésō : 2, kanè dé lésō : 6, kanè d lésō : 14

Données complémentaires

3 : sur ce carnet il note des leçons à apprendre ; il ne peut pas mentir : [li gē ò tsi kanè pu l maké lésō mèt la ba li ; lè fini pu l pa fè fub].

B. Nous remarquons une fois de plus que le champ lexical est de ceux où apparaissent relativement peu de termes spécifiquement créoles. Etymons : "petit carnet", "petit cahier", "carnet de leçons".

B. Réun. (RC) "ka:ɾné" (l'usage a disparu). Guad. (MB) "karné".

### 1200 Double (redoubler)

A. Variantes

dublé : 1, 2, 3, 4, 6, 8, 10, 11<sup>z</sup>, 14, 17, 18, 19\* ; dublé klas : 5, 7, 8, 15, 16, 20

B. En ce qui concerne l'étymon, on peut hésiter entre "doubler" et "redoubler", les deux verbes étant synonymes.

C. Réun. (RC) "dublé". Guad. ?.

### 1201 Yon papaklas (un redoublant)

A. Variantes

ēbésil : 1

kraté : 2, 3, 5, 6, 7, 8, 15, 19, 20, krépé : 11, krétin (fille) : 3, 7, krétèn : 15, krétēn (fille) : 8

papa-klas : 2, 5+, 7+, 8+, 10 (moqueur), 14, 16, 17, 18, 19+

māmā-klas : 8, māmā-klas : 19

wa-klas : 3

dublè (dér.) : 6, 10, 20

sāzavé : 20

Données complémentaires

2 : [u sé papa-klas la].

17 : [l rasi nā klas la] "il rassit dans la classe".

B. Nous remarquons la mention d'appréciations subjectives issues de termes français : "imbécile", "crétin", "crétine". La finale en [-n] n'est pas toujours corrélée à une différence de sexe (cf 15).

Les formes composées sont néologiques : litt. "papa-classe", "maman-classe", "roi-classe". Le mot [dublè] est un dérivé du verbe [dublé] (cf comm. 1200). La forme [sāzavé] procède d'un transfert de classe (< fr. "sans aveu").

B. Réun. ? Guad. ?

### 1202 Sètifika (certificat d'études primaires)

A. Variantes

sètifika : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 15+, 16, 18, 19, 20, setifika : 17, sètisifika : 4, sètisũfika : 14, satifika : 11z

papyé (é)tablismā : 6

Données associées

10 : [désān sètifika] (passer le certificat).

16, 19 : [prā sètifika] (obtenir le certificat).

B. Etymon : "certificat". Phonétique : perte du [r] postvocalique interne ; ± palatalisations.

C. Réun. (RC 1974 : 114) "ti sè:f'itifika" ; "gan'é" (réussir (ses examens)). Guad. (MB) "sèrtifika".

### 1203 Repase leson (réviser)

A. Variantes

résité lésō : 1

répasé lésō : 1+, 6, 8, 11+, 16, 17, 20, repasé lésō : 2, repasé l'ésō : 7, r'èpasé lésō : 10, r'èpasé l'ésō : 18, repasé : 3, 4, 14

gadé lésō : 15, fè in ti gadé : 19, régadé : 19

révizyō : 4

fō ← ò révizyō : 10

étidyé : 5, 11, étudyé : 16

Données complémentaires

1 : [l ap résité pa kè] litt. "réciter par cœur".

11 : [tutā liv la k pu nā mē → n] litt. "Le livre doit tout le temps être entre ses mains".

B. Etymons : "réciter ses leçons", "repasser ses leçons", "regarder ses leçons", "faire une révison", "étudier". Le quad. offre également un verbe "répasé". Survivance. Le



tour [fè in ti gadé 19] est néologique : "faire un petit regarder" (transfert de classe). Le verbe [révizyō] procède également d'un transfert de classe (nom > verbe).

C. Réunion. ? Guad. (LMPT) "répasé, ripasé".

#### 1204 Poze keksyon (interroger)

A. En règle générale, les témoins mentionnent une locution verbale issue du français "poser une question". Un seul témoin cite le verbe [késyóné 18] < questionner.

S'agissant de la locution verbale, le verbe lui-même ne connaît dans l'ensemble pas de variation (exception en 6 avec [pusé] < pousser). Le mot issu du mot "question" fait l'objet d'évolutions phonétiques diverses : [késtyō/késyō/kéksyō] (maintien de la forme originelle, simplification du groupe consonantique complexe, interversion). Le guad. offrant un emploi identique (interversion combinée à un changement de point d'articulation), nous sommes tentée d'y voir la trace d'une prononciation dialectale. Gadet (1992 : 41) traite les interversions de consonnes (métathèses) en français populaire comme des variantes de la simplification.

B. Réunion. (ALRé 436) "fè:ʳ résité, pózé dé kèstyō". Guad. (MB) "entérojé" ; (LMPT) "mandé kèksyon, fouyé".

#### 1205 Yo bay "konje" (congé) ; être en congé

A. Les formes procèdent de termes français : "congé", "jour de repos", "vacances", "repos", "chômage", "jour férié".

"Être en congé" : [yó kōjé 4, m ā kōjé 5, 16]. La variante 4 est à classer parmi les transferts de classe (nom > verbe).

En ce qui concerne la forme [éómay], nous remarquons qu'elle perpétue la valeur française ancienne ("Vx. Action de chômer, de ne pas travailler", LGRLF).

B. Réunion. (RC) "vakans". Guad. (MB) "vakans" ; (LMPT) "vakans, chanjmandé".

#### 1206 Tribinal (tribunal)

A. Variantes

tribinal : 1, 3+, 4, 5, 6, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19\*, 20, tribūnal : 10

pakè : 7

lajjistis : 8

Données complémentaires

10 : l'enquêteur demande : où juge-t-on ? Réponse initiale : [nā kazèn].

15 : [lè mèt jadé parèt, y al nā tribinal avè l] (aller au tribunal).

B. Etymons : "tribunal", "parquet", "la justice". Phonétique : ± désarrondissement de la seconde voyelle.

C. Réunion. (RC 1974 : 115) "tribinal". Guad. (MB) "tribinal" ; (LMPT) "lalwa, tribinal, lajjistis).

## 1207 Jij (juge)

### A. Variantes

jij : 1, 2, 3+, 6, 10, 14, 15, 17, 19\*, jǔj : 18, juj : 4, jiy : 16  
jij dé pé : 5, 6, jiǔ dé pé : 11, jij dé pè : 8, jij dé pè<sup>r</sup> : 7, 20

B. Etymons : "juge", "juge de paix". Phonétique : ± désarrondissement de la voyelle antérieure ; variation de la consonne finale [-j/-y].

C. Réun. (RC 1974 : 115) "ziz", "zis de pé". Guad. (MB) "jij" ; (LMPT) "jij, liij, lèjij".

## 1208 Avoka (avocat)

### A. Variantes

avóka : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 19, 20  
fǒdépuvwa : 4, 20

### Données complémentaires

6 : "plaider" [fè plédaj].

19 : [ap plédégé kòz la] (en train de plaider une cause). [pafwa mwě mēm m gē dwa avóka tèt mwě, pu kò m] (Parfois moi je me fais l'avocat de ma propre personne).

20 : personnes habilitées à juger en dehors du juge : [kómāḍā ; lyétnā].

B. Etymons : "avocat", fondé de pouvoir". Survivances. Le tour [fè plédaj] est néologique (dérivé à suffixe productif [-aj]). On observe dans le verbe [plédégé] la présence d'une syllabe finale non étymologique : il s'agit peut-être d'une marque d'aspect "multiplicatif" (cf en français, le verbe "sautiller" ; *in Arrivé et al* 1986), à moins qu'il ne s'agisse d'établir une différence avec l'auxiliaire aspectuel [plédé].

C. Note sur le réfléchi : "se faire son propre avocat" (not. 19) : le mot [avóka] fonctionne comme expression prédicative ; il est suivi des outils de réflexion [tèt] ou [pu kò m].

D. Réun. (RC 1974 : 115) "avóka". Guad. (MB, LMPT) "avóka".

Nous remarquons que les trois créoles comparés (le guad., l'haït., le réun.) spécialisent la variante à prosthèse dans la désignation du fruit.

## 1209 Temwen (témoin)

### A. Variantes

témwayaj : 1 (?)

témwayè (dér.) : 20

asistā : 1

témwē : 2, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, témwa : 11, témwē : 3, 4

### Données complémentaires

11 : [li té témwa lè u t ap tuyé ètè] "Il était témoin lorsque tu étais en train de tuer Untel".

14 : [n ap sèvi u témwē] "Je vais te servir de témoin".

15 : [mun sa: pral sèvi ò témwē].

16 : [regadè (dér.)] (public du tribunal).



B. Etymons : "témoignage", "témoin", "assistant". Phonétique : on relève quelques hypercorrections.

Nous remarquons la présence de néologismes dérivés : [témwayè 20] (suffixe [-è]) et [régadè] (idem).

C. Réun. (RC 1974 : 115) "témwē". Guad. (MB) "témwen".

### 1210 Yon apantè (arpenteur)

A. Variantes

léta : 1

apātè : 1, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, apātè<sup>r</sup> : 20, apātè : 19, apātè<sup>r</sup> : 3, apātè<sup>r</sup> : 4

apātay : 2

Données associées

11 : [mé érityé ètèl vin apātè] ("Voilà les héritiers de Untel qui viennent arpenter").

B. Etymons : "arpenteur", "arpentage". Phonétique : ± désarrondissement de la voyelle antérieure ; ± perte du [r] postvocalique final.

Nous remarquons, comme dans le cas du comm. 1209 ([témwayaj]), une forme [apātay] qui n'offre plus la valeur "mesure de la superficie du terrain [...]", mais "professionnel des techniques de mesure [...]" (LGRLF). Il y a donc évolution morphosémantique.

C. Réun. ? Guad. (MB) "tiré tè" (être arpenteur ; mesurer le terrain).

### 1211 Asiyen (assigner en justice)

A. Variantes

E : 2-, 14

sité : 1, 18

fè plēt : 2, 6

vóyé ò papyé : 3

pasé papyé : 19, passé mādā : 19, 20

vóyé yō sitasyō : 4, bay ò sitasyō : 5

mēnē lajistis : 8

asi(n)yē : 10, asiyé : 11+, asiyē : 15+, 16, 17+

rélé nā léta : 16

Données complémentaires

1 : dans le tour [yó sitó < w].

6 : [m pral nā léta avè v].

8 : dans le tour [mun nā ap mēnē v lajistis].

14 : [māda ēvitasyo] (assignation ?)

17 : [asiyē+ 1 la, è lè yó rémèt lí dévā isyé] (< huissier).

19 : dans les tours : [w al passé 1 papyé ; w al passé 1 mādā].

B. Les témoins semblent avoir cité, soit une forme correspondant à "assigner qqn", soit une forme équivalente à "intenter une action judiciaire". Etymons : "citer,

"assigner", "(déposer une) plainte, "envoyer une citation", "bailler une citation", "envoyer un papier, "passer un mandat", "mener devant la justice".  
 Les formes issues du mot "assigner" connaissent en règle générale une simplification.  
 Le tour [rélé nã lêta] est néologique (litt. "appeler devant l'état").

C. Réun. (RC 1974 : 116) "prosédé" (intenter une action judiciaire). Guad. ?.

### 1212 Fè sèman, sèmante (faire un serment, jurer)

A. Quatre verbes ou locutions verbales sont mentionnés :

[fè {õ, zéro} sèmã/sèʀmã] < faire un serment, faire le serment de... Survivance.

[sèmãté] < serment. Ce verbe créole est-il néologique ? L'haïtien offre bien des dérivés à suffixe [-é] ; cf [kòlté] carte 1047, [klété] carte 666). Mais la présence en guad. du verbe "sèmanté" invite à la prudence.

[ʒuré 16] < jurer. Survivance.

[fè õ swèt su tèt li] < souhait ? ; litt. "il fait un souhait (?) sur sa tête".

B. Réun. (ALRé 444) "lèw là mē, lèw là mē drwá:t". Guad. (LMPT) "sèmanté".

### 1213 Pwose (procès)

A. Variantes

pwósé : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 14, 15, 16, 19, pʷósé : 8+, 10, 17, 18, pósé : 20

jijmã : 7

disiyõ : 16, disiksyõ : 20

Données complémentaires

3 : [yó su pwósé] "Ils sont en procès".

4 : [y ap plédé].

8 : [õ dispit ; w ap diskité afè tè ; nu pral jijé].

10 : [nã pʷósé yó yé] litt. "En procès ils sont".

15 : [w ap fè pwósé avè li] "Tu vas intenter une action contre lui".

B. Etymons : "procès", "jugement", "discussion". Phonétique : traitement du [r] originel : perte ou variation [w/ʷ] devant voyelle postérieure.

Quand le mot [pwósé/var.] est utilisé comme expression prédicative, nous remarquons qu'il est possible d'employer la préposition [nã] (< dans) ou la préposition [su] ; cf not. 3 et 10.

C. Réun. (RC 1974 : 116) "prosédé" (faire un procès). Guad. ? .

### 1214 Msye se gwo "malfèktè", li ye (individu malfaisant)

Les désignations sont nombreuses : un certain nombre d'entre elles réfèrent de façon explicite à celui qui se livre à des pratiques de magie noire.

La carte présente un intérêt particulier en ce qui concerne la morphologie : elle offre en effet des dérivés rarement représentés dans les dictionnaires existants.

[mun majinè] < monde magie. Néologisme dérivé.



[makakriyèz] < macaquerie ("Fam. et rare. singerie, momerie", LGRLF). Dérivé néologique (à suffixe [-èz] "faiseur de macaqueries" (le mot [makakri] lui-même faisant l'objet d'une évolution sémantique).

[wāgatèz/wōgatè] < [wāga] (l'étymologie est examinée dans le comm. 1360). Kerboull (1973 : 100) note que "le ouanga est un charme, qui peut revêtir tous les degrés de malfaisance".

[giyōnè] < [giyō] "malchance" : cf comm. 483. Ce dérivé néologique (suffixe [-è]) offre le sens "faiseur de malchance, qui porte malchance".

[déjwajis, déjwatè, déjwa] < fr. "délouer". Toutes ces formations sont néologiques : suffixes [-is], [-è] (allomorphe de [-è]), [zéro]. Sens "anihilateur de volonté" (cf comm. 1132). Cf le verbe [déjwé] sur la carte 1358.

[kriminèl] < criminel.

[majisyè] < magicien. "personne qui se livre à la magie noire". Survivance.

[mécā] < méchant.

[malvéyā] < malveillant.

[móvé mun/móvèz mun] < mauvais monde. La variation de l'adjectif n'est pas associée à une différence de sexe.

[malfétèf/malfèktè/malfèktè] < malfaiteur. Sur le plan phonétique, nous notons une complexification (épenthèse d'une consonne non héréditaire).

[démō] < démon.

[satā] < satan.

[baka] : origine bakongo (bantou : = "nain", d'après Kerboull 1973 : 271). Cf le comm. 1361 pour une étymologie plus précise. Le mot désigne, en créole, le génie malfaisant qui a le pouvoir de paraître sous la forme d'un animal et d'accorder cette faculté à son serviteur. Kerboull précise qu'il "ne subsiste [dans le vocabulaire du vaudou] que de rares termes bantou et [que] ceux-ci font partie du vocabulaire de la magie noire".

[dyab] < diable. Le sens créole est "membre de la société secrète des diables, réputés mangeurs de chair humaine" (cf Kerboull 1973 : 134).

[lugawu, gawu] < loup-garou. Cf comm. 1357.

[makāda] : ce mot qui est, d'après Kerboull (*ibid.* : 105), le synonyme de [lugawu],

"rappelle du reste le nom de François Macandal, esclave marron de l'habitation Le Normand de Mézy au Limbé (Nord de Saint-Domingue), chef de bande fameux, incontestable empoisonneur. Capturé sur l'habitation Dufresne, sur le territoire de la même paroisse, en 1757, il fut condamné à être brûlé vif au Cap, en janvier 1758. Mais on le croit toujours vivant".

Cf. également carte 1354 (pts 1 et 2 : = sorcière).

[ābisyé, mun ābisyō] < ambitieux, monde ambition. Ces tours créoles sont néologiques (changement morpho-sémantique). Cf. carte et comm. 619, pour une valeur quelque peu différente.

## 1215 Fè kontrebann (se livrer à un trafic)

A. Les témoins ne sont pas tous en mesure de fournir une forme (peut-être parce que la question de l'enquêteur est parfois trop vague : voir à cet égard la notice 20 ; peut-être aussi par simple précaution : le fait même d'aborder ce thème est peut-être conçu comme générateur de problèmes).



[fè vis] < faire du vice. Néologisme.

[fè kōtrébān/kōntrébān/kōtubān/kōtribān/kutribān] < faire de la contrebande. Survivance.

[fè macéenwa] < faire du marché noir.

Il est à noter que la préposition [ā] (< "en") se maintient dans certains tours (cf 3, 4, 5).

B. Réun. (ALRé 447) "fè:ʳ kālubadyà, fè:ʳ ē bistrāk". Guad. (MB) "fè kontribann" ; (LMPT) "kontribann".

### 1216 Yon "vòlè", yon "vòlò", yon "chat dis dwèt" (voleur)

A. Les variantes issues du mot "voleur" offrent presque toutes une première voyelle ouverte [vòlè] (le maintien d'une voyelle postérieure fermée est exceptionnel : [vólè 16]). Autre évolution phonétique observée : l'articulation postérieure de l'ancienne voyelle antérieure arrondie (évolution phonétique fréquente : autre cas [fiyèl/fiyòl] < filleul, , [sè/sò] < sœur etc.).

Les autres formes sont néologiques : [visyé/visyé] < vicieux ; [gwó lidé] < grosse idée ; [ābisyō] < ambition ; [gāstèʳ] < gangster ; [arivis] < ariviste ; [kòkē] < coquin. Certaines de ces formes constituent peut-être, plutôt que des désignations correspondant à "voleur", des appréciations subjectives dont on use à l'égard des voleurs.

Une dernière série de formes comporte la mention explicite au chat, l'animal voleur par excellence :

[ɛat, ɛat mawō, "ɛat-dé-pyé", ɛat maké, "dis dwèt", "ɛat grā-dwèt"] " chat, chat marron (cf comm. 1196), chat à deux pieds, chat marqué (?), (chat à) dix doigts, chat aux grands doigts. Un emploi voisin est relevé en guad. ; [ɛat dis dwèt] est donc probablement un tour d'origine dialectale.

[mē-lōg] < main longue ; cette expression, employée par euphémisme, est également attestée en réun. d'après RC. Survivance.

B. Réun. (ALRé 446) "ǎ vólè:ʳ, ē vólè:ʳ, ǎ kókē, ǎ fripō". Guad. (MB) "volè" ; (LMPT) "vòlè, chat-a-dis dwèt".

### 1217 Yon "bouzen", yon "jennès" (une prostituée)

A. Le lexème [buzē] est issu du mot français "bousin" qui est glosé dans LGRLF comme "populaire" et "vieux". Il offre le sens "cabaret mal famé" et, dans un emploi "vieilli", signifie "maison de prostitution". La forme créole est néologique (métonymie). A cette forme simple s'ajoutent des composés : [buzē pa bō, buzē sal].

[kólókēt] < coloquinte : nous ignorons si le changement sémantique doit être imputé au créole. L'emploi péjoratif du mot est peut-être lié à l'odeur désagréable et à la saveur très amère de la plante.

[mafya] < mafia. Métonymie.

[jēnès/jénès/jènès] < jeunesse : "Fam. vieilli ou régional. Une, des jeunesses. Fille ou femme très jeune". Néologisme (spécialisation de sens).

[pitē] < putain

[tē-racé] : composé ; litt. "queue arrachée".

[watapēg] : origine obscure.



[lésivāt] < lessive ? les suivantes ? Origine indéterminée.

[vèmin] < vermine.

[lèjètin] < légère. Le mot créole semble être un dérivé (suffixe [-(t)in].

[fi débò€] < fille de débauche, fille débauchée.

[lapólis] < la police. Par métonymie ? (rôle des prostituées comme indicatrices ?).

B. Réun. (ALRé 448) "ē pitē, ē fām pūtē, etc.". Guad. (LMPT) "rat, madrèbòl, anmwafwèz, piten, rékyen, sangann, katant, zòtobre".

## 1218 Msye se "tonton-makout" ("tonton-macoute")

A. Existence de désignations variées :

[tòtò-makut, makut] : à l'origine, il s'agit du vieillard au grand sac ("macoute") qu'on évoque pour faire peur aux enfants ("le bonhomme à la macoute"). [makut] est employé par ellipse. Désignation populaire.

[minisyē/milisyē/milisyē] < milicien.

[vólòtè:/vólòtè] < volontaires. "Volontaires de la Sécurité Nationale ou VSN" constitue la désignation officielle. Les macoutes ne sont pas rétribués.

[pótó-mitā] : emploi métaphorique d'un mot qui désigne le mât central s'élevant au centre du "péristyle" (espace consacré à la cérémonie en l'honneur des "Iwa") et établissant la liaison entre le monde céleste et le monde terrestre (d'après Hurbon, 1993).

[amésivil] < armée civile

[minisivil] < milice civile

[pólis sivil] < police civile

[nótab] < notable.

B. Les extraits suivants, tirés de l'ouvrage de D'Ans (1987 : 208-209), permettent de mieux apprécier les désignations variées proposés par les témoins de l'Atlas :

"[...] en l'abritant sous un argumentaire nationaliste et anti-impérialiste, [François Duvalier] mettait en place cet instrument d'une redoutable efficacité politique, démagogique et policière que les médias ont fait connaître dans le monde entier sous le nom de «tontons-macoutes». [...] Dorénavant, dans l'Haïti des Duvalier, on n'obtiendra plus rien - même les choses les plus banales et les plus quotidiennes - sans passer par les Volontaires de la Sécurité Nationale, qui vont en quelque sorte privatiser à leur profit l'essentiel de l'administration publique et du système judiciaire haïtiens, en même temps qu'ils vont exercer une vigilance constante, de l'intérieur de la société, au bénéfice du régime, auprès de qui ils combinent les rôles d'instrument de propagande, de police (à peine) secrète, de milice populaire, voire même quasiment de parti unique sur le plan politique".

## 1219 Yo kouri al cache "lapolis" pou yo vin arete vòlè a (police)

A. Variantes

Les données sont à appréhender avec précaution : les témoins ont peut-être cité toutes les personnes qu'on peut aller chercher en cas de vol.

jādām : 1, 3, 18

kapóral : 1, 18

lyètnā : 1

kòmādā : 1

èèf : 2, 10, 15, 16, 20

léta : 2, 8, 11, 15, 16

adjé : 2

lapólis : 3, 4, 5\*, 6, 7, 10, 11+, 14, 16, 17, 19\*

pólis : 18

gad : 11, 16

èd : 20

Données complémentaires

11 : [kǝ̀ku léta, kǝ̀ku gad] (comme par exemple l'état, etc...).

B. Etymons : "gendarme", "caporal", "lieutenant", "commandant", "chef", "l'état", "adjoint", "(la) police", "garde", "aide".

C. Réun. (RC 1974 : 116) "zāda:ʀm ; ga:ʀd pólis ; la lwa" (gendarme ; agent de police ; représentant de l'ordre). Guad. (MB) "polis" (policier).

## 1220 Bat ba, bay legen (se rendre)

A. Variantes

asóbé : 1

kāpé : 1, 4 (se tenir debout)

buké : 2 (?) (être fatigué)

bay gāy : 2 (?), bay lagāy : 5 ; bay légē : 6, 7, 8, 10, 11-, 15z, 17+, 19+, 20z

bay rézō : 5

réziyé : 3 (se résigner)

bat ba : 10, 11+, 17+, 19

bay kēbé : 18

rān tèt : 14

sumèt : 19

rété : 18

Données complémentaires

2 : cf le vocabulaire de la gaguère : quand le coq "se rend". Cf carte et comm. 1281.

3 : [li réziyé | li kāpé] "il se résigne, il attend debout".

7 : [m bō ɥ légē].

14 : [li rān tèt li] (il se rend).

15 : [l kité yó prā → ni]. [u ba | légē] (expression employée en jouant aux billes).

16 : "se rendre (dans un jeu)" : [li bāy légē, li bat ba].

18 : dans le tour : [li bay kēbé |].

19 : [l buké ; lè sa: sé suf li | ap prā ; l pa pa kapab ākò ; l kāpé ba yó prā | ; mē wi la bat ba+ li sumèt].

B. De nombreuses formes sont citées : elles ne constituent probablement pas toutes des variantes. En ce qui concerne les variantes effectives, nous identifions les étymons suivants : "se rendre", "se soumettre", "être arrêté". Nous remarquons la présence d'une marque explicite du caractère réfléchi du verbe dans l'expression [rān tèt]. Le tour [bay légē] est d'origine obscure (< bailler le gain ?).

[bat ba] évoque les locutions françaises "mettre bas les armes" ("se rendre, capituler, s'avouer vaincu [...]"), LGRLF) et "battre en retraite", "battre en arrière".



C. Réun. (RC 1974 : 116) "rād sō kò:ʔ". Guad. ?.

### 1221 Touye, tiye, tchwe, voye nan peyi san chapo (tuer) ; abattre d'une balle, fusiller

A. Les variantes issues du verbe français "tuer" présentent diverses évolutions phonétiques liées au traitement du hiatus : [təwé/tsiyé/tuyé/tiyé] (assibilations, réduction de la première voyelle à un élément non-vocalique ; ± désarrondissement de la voyelle ; épenthèse du glide ; cf également comm. 738).

Autres tours cités (euphémismes) :

[vóyé {l, ètèl...} {nā péyi sã çapó, nā syèl}] litt... "envoyer qqn au pays sans chapeau, au ciel. En 16, nous relevons la variante : [vóyé l al fèt wut sã çapó] litt. "envoyer qqn faire la route sans chapeau". En notice 11, sont cités d'autres euphémismes : "aller au bois des chats", "aller acheter vingt-et-un pieds de chèvres".

[rétiré Msyé su tè a, ré:itè l lavi] litt. "retirer Untel de dessus la terre, retirer à qqn la vie".

"Abattre d'une balle" : [fizyé] (< fusiller) ; [tiré] < tirer.

B. Réun. (RC) "tiyé" (mau., seych., rod. : "tougé"). Guad. (MB) "tyouyé/tiyé/kué" (tuer ; la prononciation est très variable) ; (LMPT) "kyouyé".

### 1222 Akize (accuser)

A. Variantes

akizé : 1+, 2, 5, 6, 7, 8, 10, 15\*, 16, 17, 19 ; akúzé : 3+, 18  
kriminèl : 17

B. L'étymon est le verbe "accuser". Phonétique : désarrondissement quasi-général de la voyelle antérieure.

C. Réun. (RC) "akizé". Guad. (MB) "akizé".

### 1223 Koupab (coupable)

A. Variantes

kupab : 1+, 2, 3+, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11+, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20+  
ã tò : 4, 11, 17, 20

Données complémentaires

6 : proverbe : [inósã péyé pu kúpab] "Les innocents payent pour les coupables".

7, 8, 19 : le proverbe est connu.

14 : [m sã ç õ kúpab] "Je suis un coupable".

15 : variantes du proverbe : [lebõ péyé pu lèmóvé ; inósã péyé pu lèmóvé] "Les bons payent pour les mauvais ; les innocents payent pour les mauvais".

20 : proverbe [(inósã péyé...) pu lèmóvé].

B. Etymons : "coupable", "en tort". Phonétique : simplification du groupe consonantique final du mot "coupable".



C. Réun. (RC 1974 : 117) "lotè:<sup>r</sup>". Guad. (MB) "koupab" ; (LMPT) "rèskonsab".

## 1224 Yo "anprizonnen" ansasen yo (emprisonner)

A. Le verbe créole, issu du français "emprisonner", présente parfois une aphérèse : [ãprizõnẽ/ãprizõnẽ/prizõnẽ].

Les témoins citent plus souvent une locution verbale : [vóyé {l} nã prizõ, mété {y, l...} nã prizõ, buéé {u...} nã prizõ] < envoyer qqn en prison, mettre qqn en prison, boucher qqn en prison. Les deux premiers tours constituent des survivances ; le troisième est néologique.

Autres locutions recueillies : [fèmẽ/fèmẽ, fēmẽ {u...} {ãdã, nã} prizõ] < enfermer, enfermer en dedans, dans une prison (APHER) ; [mété {l...} {dépó, ã dépó}] < mettre qqn au dépôt, en dépôt ; [vóyé {l...} ã dépó] < envoyer qqn en dépôt.

B. Réun. (ALRé 451) "lã prizõ". Guad. (MB, LMPT) "lajòl" ; (LMPT) "fè lajòl" (être en prison).

## 1225 Yon "ponya", yon "fwenn", yon "katchapika" (poignard) ; poignarder

A. Nous notons la variété remarquable des formes qui proviennent pratiquement toutes de l'héritage français. Pour la plupart, elles offrent probablement une évolution sémantique par rapport à l'étymon (changement de référent). Seul le témoin 11 fournit une description (cf notice).

[põya/põ(n)ya/pwõya/põya/pãya/pwaya] < poignard. Phonétique : la nasale française est systématiquement remplacée par un glide ; dans la majorité des formes : + NAS. Le verbe correspondant est [pwayadé/põyadé] < poignarder.

[fwãñ/fwẽñ/fwẽñ/frẽñ/frẽñ/flẽñ] < foène. L'étymon est un mot "technique" dont la définition est : "Gros harpon à long manche et à dents en nombre variable, servant à harponner les gros poissons et les poissons plats" (LGRLF). Les prononciations [fwãñ] et [fwẽñ] sont attestées en français dans les variantes "fouanne" et "fouène" (LGRLF). La variation [r/l] est courante (cf carte 447 [rafréci/lafréci]), de même du reste que la variation [r/w] (carte 615 [bwi/bri]). Le verbe correspondant est [frẽñẽ/fwẽñẽ/fẽñẽ] < foèner.

[dag, dad 3] < dague. Le verbe est [dagé 3] < dague.

[flerèt/flérèt/flèrèt] < fleuret. La prononciation du [t] final est la trace d'une prononciation dialectale (cf Brasseur 1983. Nombreux exemples dans le corpus de l'ALHa). Variation [-é/-è] courante.

[éstilè] < stylet. Le traitement du groupe consonantique initial s'observe dans bien d'autres cas (cf par exemple [éstati] < statue, [éskut] < scout, etc.).

[kutó] < couteau.

[rapõ] < harpon. Nous hésitons, en ce qui concerne la forme phonétique, entre deux "explications" : métathèse ou "traitement normand" du phonème [h] (cf Brasseur 1981).

[sab(l)] < sabre.

[silẽñ] < cylindre. Nous nous expliquons mal la présence d'une telle forme.

Emprunts :

[katãpika] : ce mot pourrait être une déformation aberrante du verbe espagnol "acuchillar" (poignarder), ou être un mot-valise (esp. "cachas" (manche de couteau) et "picar" (piquer)).



[va/ʎa] : nous ne retrouvons pas l'étymon de ce nom, ni du verbe [varé] qui lui correspond. L'espagnol offre un substantif "vara" (baguette, pique), ainsi qu'un verbe "varear" (gauler) qui pourraient peut-être constituer les étymons des mots créoles (d'emploi très circonscrit : extrême Sud-Ouest, pts 18, 19, 20). Le même emploi est attesté en guad. : il pourrait s'agir soit de survivances, soit de mots relevant du vocabulaire des îles.

B. Réun. ? Guad. (MB) "va" (varre ; harpon utilisé dans les temps anciens ; actuellement gaffe faite d'un gros hameçon emmanché) ; "varé" (saisir vivement avec la "varre") ; (LMPT) "pwagna, pwangna ; piqué" (poignard ; poignarder) ; "va" (trident de bambou) ; "bay va" (harponner).

DISTRACTIONS ET JEUX  
(ADULTES ET ENFANTS)

**1226 Ann "koze" sò mwen ! (bavarder, deviser)**

A. Sept verbes ou locutions verbales sont recueillis : [kózé] < causer, [palé] < parler, [fè yō ti palé/fō ō ti palé] litt. "faire un petit parler" (néologisme par transfert de classe), [bavadé] < bavarder, [fè dévizé] < deviser (néologisme par transfert de classe), [bay ódǰās] < donner audience (néologisme par spécialisation de sens), [kōjigé] < conjuguer (spécialisation de sens) ; (voir également les comm. 326, 329, 330).

B. Réun. (ALRé 452) "kàs là blàg, kàs ē ku d blàg, blàgé, kózé, etc.". Guad. (MB) "parlé"; (LMPT) "palé, langanné, bwè dlo-palé".

**1227 Dodinen (se balancer dans un fauteuil à bascule)**

A. Deux verbes sont attestés [balāsé] (< se balancer) et surtout [dódiné/dódzinē/dódinē/dódinē/dǰdiné]. Il s'agit dans les deux cas de survivances (FEW III, 112 : "Afr. mfr. "dodiner" "balancer" (14.-16. jh.), norm. "se dodiner" "se dandiner", etc.).

Cf les comm. des cartes 456 ("Berger son enfant"), et 695 ("Fauteuil à bascule").  
Phonétique : ± affrication, ± NAS.

B. Réun. (RC) : inexistence d'un verbe équivalent. Guad. (MB) "balansé".

**1228 "Fimen" nan yon kachimbo (fumer)**

A. Variantes

fimē : 1, 5, 6, 8, 16, 17, fimē : 2, 3, 10, 15, 18, 19, 20, fimé : 11, fǔmē : 7, 8, fǔmē : 14, fumē : 4

Données complémentaires

5, 14 : [tabak].

B. Les formes, toutes issues du verbe "fumer", offrent la variation phonétique suivante : ± désarrondissement de la voyelle antérieure ; ± NAS progressive.

C. Réun. (RC 1974 : 117) "i fim (on fume). Guad. (MB, LMPT) "fimé".

**1229 Sigarèt (cigarette)**

A. Variantes

sigarèt : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

Données complémentaires

17 : c'est également le nom de la pelote de fil.

B. Réun. (RC 1974 : 117) "sigarèt". Guad. (MB) "sigarèt".



### 1230 Pip (pipe)

A. Le mot le plus employé est [pip] < pipe.

Les formes [katɛim/kacɛĩmbó] semblent empruntées à l'espagnol "cachimba" (pipe) qui tient peut-être le mot de la langue arawak (cf le comm. 1231).

[kalimèt pip] < calumet. LGRLF offre les informations suivantes: "Régional. Roseau servant à faire des tuyaux de pipe" ("Forme normanno-picarde de "chalumeau" avec substitution de suffixe"). L'emploi créole est métonymique.

[krib] : origine obscure (crible ?).

B. Réun. (ALRé 454) "li fúm là pip". Guad. (MB, LMPT) "pip".

### 1231 Kachimbo (pipe en terre cuite)

Les formes les plus citées sont issues du mot espagnol "kachimba". Phonétique : ± apocope de la syllabe finale, ± perte de la consonne nasale, ± réalisation d'affriquées. Dans toutes les variantes qui ne présentent pas l'apocope, nous relevons la fermeture de la voyelle finale [a > ó]. Nous notons, parallèlement, l'existence en guad. (LMPT) d'un homophone "kachimbo" (*Asplundia insignis* ; cachibou : plante qui servait autrefois à tresser les paniers caraïbes ; la définition ne précise pas si les feuilles étaient fumées). Le mot lui-même fait parfois rire (il est glosé comme plaisant par le témoin du point 14 (cf aussi carte 1230 pt 19). Il peut être utilisé en composition [katɛim tè 4] "kachimbo en terre".

Autres formes : [pip tè 1, 14] "pipe en terre" ; [kókópòv 20] < coco pauvre ?

### 1232 Rale fafimen (tirer une bouffée) ; expirer la fumée

A. [ralé {nwaj la/nway la, nway/nwaj, ò nwaj, ò pip, lafúmẽ ã/lafimẽ ã}] < haler (traitement normand du phonème [h] ; Brasseur 1981). Même emploi verbal en réun.

Les compléments sont, comme on le constate, variés.

[rèspiré/éspiré {sigarèt la, lafimẽ ã, nway}] < respirer.

[fè nwaj] < faire (un) nuage.

[mɔ̃té lafimẽ ã] < monter la fumée.

B. Réun. (ALRé 452) "ràl ẽ tuã, ràl ẽ tufé, ràl ẽ tuf". Guad. ? .

### 1233 Pòy (mégot)

A. Variantes

pòy : 1, 3, 10, 14, 16, 17, 18

but pòy : 5, 7, 10, 20, but sigarèt : 11

rès but sigarèt : 16, rès pòy : 19

épõj : 2, 6, 7, 8, 15, põj : 4

Données complémentaires

11 : Donne-moi un morceau de cigarette [bã m ò kab sigarèt la !].

B. Les étymologies sont claires - "bout de cigarette", "reste de bout de cigarette", "éponge" (à cause du filtre ?). La variante mot [pòy] pourrait être issue de "éponge" : la variation [-j/-y] est courante en finale de mot.

C. Réun. (RC 1974 : 117) "kukun". Guad. (MB) "ma".

### 1234 M pral "fè yon vire", m pral "fè yon vireron" (faire un tour)

A. De nombreuses locutions incluent un verbe issu de "faire" (par souci de lisibilité, nous ne signalons pas les assimilations régressives, notées sur la carte) : [fè {ō sòti/sòtsi, ò pati, ò eap, ò wut, ò tu, ò viré, ò ti viré, ò viréwō/ ò ti virérō/ ò ti virérō, ò ti flān, ò tunē}]. Si le matériau constitutif est d'origine française, les compléments sont presque tous des dérivés impropres (transfert de classe) : litt. "faire un sortir, un partir, une (é)chappe, une route, un tour, un virer, un petit virer, un petit virer-rond, une petite flâne (survivance), un tourner".

Nous remarquons l'emploi de [la] "maintenant" dans bon nombre d'expressions : [m ap fō ↵ ò sòti la] ; cf également les points 5, 8A, 14B, 14C, 15A, 15B.

Autres formes citées : [m alé] "je pars, je m'en vais" ; [w ap pawazé] < pavoiser, "se monter" ; [w ab virérō] < virer ; (verbe néologique) ; [w ap virōnē 17] < environs ? , verbe néologique ; [flanē] < flâner.

B. Réun. (ALRé 455) "vāvāgé, fè:ʳ le vākābō, vāgé, flāné, éné pá:ʳtu, bālādé, vógé" (errer) ; (RC 1974 : 118) "bat ē karé" (faire un tour). Guad. (LMPT) "fè on karé, ~ on won, ~ on tou, ~ on lantou" (faire un tour).

### 1235 Lotri (loterie)

A. Variantes

lòtri : 1, 4, 10, lótri : 2, 3, 5, 7+, 8, 14, 15, 16, 17, 19, 20, lótéli : 11

lótri nasyónal : 3, 6, 18

lótri d'è léta ayisyē : 17

Données complémentaires

2 : [tiré lótri].

5 : question posée en forme de devinette : [léta gē pa l li kōn tiré, sé sv li yó bazé pu yó fè bòlèt la ?] "L'état a la sienne qu'il a l'habitude de tirer, c'est sur elle que l'on se base pour faire la "borlette" ?).

B. Etymons : "loterie", "loterie nationale", "loterie de l'état haïtien".

La locution [tiré lótri] constitue une survivance (< "tirer une loterie").

C. Réun. (RC 1974 : 118) "tōbóla, rulèt". Guad. (LMPT) "lotri".

### 1236 Bòlèt (jeu de hasard sur les loteries nationales)

A. Variantes

bòlèt : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, bolèt : 11

Données complémentaires

3 : [Pélig, Vénézwéla é Sē Domēg] (on joue sur les loteries de Péligre (Haïti), de Saint-Domingue (République Dominicaine) et du Vénézuéla).

7 : [yó kōn jwé Vénézwéla].

8 : [tiray Ayiti].

15 : [tiray bòlèt] "tirage de la borlette"..



16 : [maɛ̃n bòlèt] "placier de billets de borlette".

18 : question de l'enquêteur : [é su dé dènyé eif la l répózé ?] (Elle est fondée sur les deux derniers chiffres ?)

19 : [matē gē tiraj bòlèt].

B. L'étymon est d'origine espagnole : "boleta" (billet). L'emploi créole est métonymique. Nous remarquons l'usage du mot [tiray/tiraj] qui est à classer parmi les survivances.

### 1237 Djapòt (gros lot à la "borlette", loterie nationale)

Il semble que les enquêteurs aient le plus souvent posé la question : "Comment dit-on qu'on a joué deux numéros gagnants ?". La plupart des formes sont empruntées à l'anglais "jackpot" (gros lot) : [dʒaspòt/djapòt/dyapòt] (+ simplifications), ou à l'espagnol "cabeza" (tête) : [kabès/kʰabès].

Le mot [lò] dans les tours 7B, 10A, 10B, 16A, 19C est issu du français "lot".

"La boule tombe deux fois" (18A), "la boule fait deux [kabès]" (15) "(la boule) fait deux lots" (1B, 7B, 19C), "la boule fait deux coups" (19 B).

[maryaʒ] < mariage.

[kapiku] : origine inconnue.

### 1238 Revè (inverse d'un nombre à la "borlette")

Les formes sont issues du mot français "revers". Phonétique : désarrondissement presque général de la première voyelle ; ± perte du [r] final.

[māmā 1] < maman ; synonyme local.

### 1239 Yon "feston", yon "fèt" (une fête)

A. Formes mentionnées : [fèt] < fête ; [bal] < bal ; [féstē] < festin (extension de sens) ; [ābyās, gwó ābyās] < ambiance (spécialisation de sens) ; [kōbi] peut-être une forme tronquée de [kōbit] < esp. "convite" (invitation) ; [résépsyō] < réception ; [babakó] : origine obscure (les ouvrages lexicographiques donnent les sens suivants : "repas copieux" fait au cours d'une cérémonie vaudou (Peleman 1978), "bombance" (Valdman *et al* 1981).

Certains témoins mentionnent la fête vaudou : [vódò, fèt pu mistè] "vaudou, fête pour les "Iwa" ". D'après Kerboull (1973 : 190), le mot "babako" désigne un repas offert dans une ambiance de réjouissance de fête, en sacrifice aux "loas". Il est issu – écrit encore ce chercheur – d'un mot indien... d'où dérive l'américain "barbecue" ".

B. Réun. (RC 1974 : 118) "ke:fmès". quad. (MB) "fèt" ; (LMPT) "chomaj, amizman, anmizman, bòdé, labòdé".

### 1240 Festwaye, plezire, banboche (faire la fête)

A. Inventaire des variantes : [fè fèt] < faire la fête ; [fété, fété fèt] < fêter ; [prā plézi] < prendre du plaisir ; [divèti] < se divertir ; [bābócé] < bambocher ("familier et vieilli", d'après LGRLF) ; [jwé] < jouer ; [bābilé] (origine obscure).



Si le néologisme [pléziRé] donné en entrée n'est pas cité, en revanche en 1, nous remarquons le dérivé [dézānuyé] < se désennuyer (survivance). Le dérivé [dézānuyās, not. 1] est néologique.

B. Nous signalons la présence sur cette carte d'un adverbe néologique [tujumā, not. 1] (< toujours), "toujours" (suffixe [-mā]).

C. Réun. (RC 1974 : 118) "fè:f la pó" (faire la fête, faire la vie). Guad. (MB) "fété".

#### 1241 Se yon "paryaj" l ap fè avè m (pari)

A. Les formes [paryaj/pagyaj/payay/prayaz/paryaj] < pari (dérivation néologique ; suffixe [-aj/ay] productif) alternent avec les formes [pari 10, 11, 17, 19, 20] (< pari), survivance.

L'examen de la distribution des formes permet de constater que la survivance n'est attestée que dans le Sud.

Autres variantes : [pèd] < plaider ? ; [diskisyō] < discussion ; [maryaj] < mariage ; "parier : [paryé] < parier, [fō ɛ̃ ō pari] < faire un pari, [fō ɛ̃ ō paryaj], [dékupé] < découper, couper ?

B. Réun. (RC 1974 : 128) "paryaz" (combats de coqs). Guad. (MB) "paryé" ; (LMPT) "payé ; jouwé, jwé, payé, mizé" (pari ; parier).

#### 1242 Teledyòl (rumeur publique)

A. Dans quelques localités, aucune forme n'est mentionnée. Les témoins ont pourtant cité des tours correspondant aux mots français "bavard" ou "colporteur de rumeur" (cf notice).

La majorité des variantes sont des composés ou des conglomérés.

[radyó-buc, radyó-dyòl/radyó-djòl] < radio, bouche, gueule ; litt. "radio-bouche, radio-gueule".

[télé-djòl/télé-dyòl] < télé, gueule, litt. "télé-gueule".

[bri-kuri] < bruit, courir ; litt. "(un) bruit-courir".

[palavwadupép] < par la voix du peuple.

[lézēdirèk] < les indirects.

[p<sup>w</sup>ópagān] < propagande. L'emploi de ce mot témoigne peut-être d'une vision politique de la rumeur (parfois orchestrée à des fins précises).

B. Réun. (ALRé 456) "ju:f nàl pè:f kàl, ràdyó brázàvil, ē làdilafé". Guad. ? .

#### 1243 Anmize (s'amuser, amuser qqn)

A. Etymons : "se distraire" (1A, 5A, 6, 14, 17 ; en not. 14, marquage du caractère réfléchi du verbe), "se désennuyer" (2, 8, 20 ; en 8, marquage du caractère réfléchi du verbe ; cf également carte 1240 pt 1), "faire des petits jeux" (3B), "jouer" (11B), "prendre du plaisir" (3A, 10A), "s'amuser" (10B, 11A, 17A, 18B ; en 10, 11 et 17, marque du caractère réfléchi du verbe), "amuser qqn" (16).

La comparaison entre créoles est productive : beaucoup de verbes sont communs aux deux zones.



B. Réunion. (ALRé 483) "distrè:<sup>r</sup> (ali), amuzé, zwé, jwé, etc." (s'amuser). Guad. (MB) "jwé" (jouer avec un partenaire) ; (LMPT) "chomé, anmizé, anmizé kò, distrè" (s'amuser).

### 1244 Zèl kat (carte à jouer)

A. La carte offre cinq variantes, dont quatre semblent néologiques : [kat] < carte, [zèl kat] < des/les ailes, [zèl], [fèy kat] < feuilles, [fèy zèl kat 8]. Les noms des cartes et des couleurs sont les mêmes qu'en français (cf not. 1, 3).

B. Réunion. (ALRé 458) "jwé ká:<sup>r</sup>t, etc.". Guad. (LMPT) "kat".

### 1245 Ou mèt bat kat la kounye a epì bay Pòl "koupe" (couper aux cartes)

A. Variantes

kupé : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 16, 17, 18, 19, 20, kúpé : 15

wapi : 4

Données complémentaires

3 : [w ap bat li] (battre les cartes ; à noter l'emploi d'un pronom complément au singulier).

4 : [i di : kupé y, i di : wapi].

8 : [u kupé kat la pu mun nā filé ba wu] (distribuer les cartes ? ).

14 : [li bat li, u mēm u kupé l].

20 : [li bò ← w lamē] "donner la main".

B. L'étymon est le mot "couper". De même, les locutions verbales [bat (kat), not. 3] et [bay lamē, not 20] (< donner la main) constituent des survivances.

C. Réunion ? Guad. (MB) "koupé".

### 1246 Bezik (bésigue)

A. Variantes

bézig : 1, 2+, 4, 5+, 8, 14-, 16, 18, 19, béziḳ : 3, 10, 20+, bézik : 6, 7, 15, 17

jwèt-bwa : 20

Données complémentaires

4 : [jwèt daza] "jeu de hasard". Le témoin ajoute : [kadzinó, maryaj daza : fò u maryé kòb u kāmēm] "... mariage de hasard : il faut que tu maries ton argent quand même".

Pour comprendre ce commentaire, nous relevons la définition de "bésigue" dans LGRLF (p. 946) : "Anciennt. Jeu de cartes proche du mariage\*, qui se joue (à deux, parfois trois ou quatre joueurs) avec plusieurs jeux de trente-deux cartes". Pour "mariage", LGRLF offre la définition suivante (p. 256) : "(1534). Spécialt. (T. de jeu). Réunion dans la même main du roi et de la reine d'une même couleur.- (1840). Par ext. Jeu de cartes où l'on cherche à faire des "mariages" [...]".

5 : jeux cités par le témoin : [bakara ; pòkè].

19 : [kat sé ba:y ki fè ãpil jwèt ãpil] (on peut faire beaucoup de jeux avec les cartes).

20 : [yó jwé l avèk ti bwa, ò bān ti mòsò bwa] "On le joue (= on y joue) avec des petits bouts de bois".

B. L'étymon est le mot "bésigue". Phonétique : ± désonorisation de la consonne finale (pour un autre cas, cf comm. 1180 [buk] < "bourg").

### 1247 Twa-sèt (trois-sept)

#### A. Variantes

twa-sèt : 2, 3, 4, 5, 6, 8, 16, 19, 20, trwa-sèt : 1, 6, 18

kat twa-sèt : 7, 10, 14, 15

bakara : 16

tètatèt : 17

#### Données complémentaires

2 : [katdām : yó vóyé ò dām atè a, u kupé y pa trèf ; damu ; burik] (jeu des quatre dames).

3 : [twa-sèt : yi rétiré bas yó] (on retire les cartes "basses").

10 : on joue au "trois-sept" au cours des veillées funèbres.

14 : Le "trois-sept" se joue avec trente-deux cartes.

15 : [zó mayōba ; zó kòn ; sēkātédé] (jeux avec des osselets).

16 : [kat bakara] (on y joue lors des veillées funèbres).

19 : [u jwé twa-sèt avè l, a kat fèy] (le "trois-sept" se joue avec quatre cartes).

Autres jeux : [u jwé pótó-mitō, u jwé pòkè, u jwé jòkè avèk pitit kat la]. Le "valet", la "dame" : [dam-kat, valé-d-kat].

20 : autres jeux cités : [komès ; bakara ; pòkè<sup>r</sup>].

B. Un composé "trois-sept" n'est pas attesté dans notre corpus de référence (LGRLF). Le mot semble être d'origine dialectale. Faine (éd. 1974) note : "Le "trois-sept", d'origine angevine est, avec "bourrique" l'un des jeux de cartes les plus populaires d'Haïti. D'habitude, il se joue en trois manches ; mais en faisant onze points en une seule manche, sans que l'adversaire n'ait fait une levée, on gagne la partie. Quand l'adversaire a fait une levée nulle, c'est-à-dire qui ne forme pas un point on dit qu'il est vilain. Dans ce cas, il n'a pas seulement perdu la partie, mais il a encore subi une défaite honteuse".

### 1248 Jwèt domino (jeu de dominos)

A. Deux variantes sont mentionnées : [dóminó] (d'emploi général) et [zó dóminó] (< des/les os). La deuxième forme est probablement son existence à une analogie faite avec le jeu d'osselets : [zó] (cf not. 1).

B. Réun. (ALRé 459) "zwé dóminó". Guad. (MB, LMPT) "domino" ; (LMPT) "dòy".

### 1249 Danm (jeu de dames)

#### A. Variantes

E : 1-, 2-, 14-, 15-

lidó : 1 (?)

damyé : 3, 5, 17, 18, 19, 20, damyē : 6, dami : 19

jwèt damē : 16

dām : 4, dam : 7, 8+, 10+



Données complémentaires

19 : question de l'enquêteur : Cela se joue avec des bouchons de "kola" ?

B. Les étymons sont les mots "damier" et "dame". L'emploi de [damyé/var.] est métonymique. Mais la métonymie pourrait ne pas être néologique (cf le quad.).

Phonétique : ± NAS régressive [dām], progressive [damyē].

Nous ignorons si les témoins font toujours référence au jeu de dames ou à un autre jeu (cf not. 19).

C. Réun. ? . Quad. (MB) "dam/damyé".

### 1250 Depi ou tande tanbou, konnen gen yon "dans" (~ "bal") (bal)

A. Certains témoins citent le repas offert en sacrifice, dans une atmosphère de réjouissance, aux divinités vaudou : ainsi [gōbó 2, 3] "du nom d'une gousse à ragoût, verte et grasse, succulente, l'*Hibiscus esculentus* L. des botanistes" (Kerboull 1973 : 190). Les mots [djarétō 2], [djūba 2], comme [vódu 3/vódū 4], et peut-être [bābòe 11], semblent avoir la même valeur. (Cf pour les étymologies le comm. 1337).

La question appelle ce type de réponses dans la mesure où, comme l'écrit Kerboull (*ibid.* : 45), "le Vaudou est une religion dansée". Le mot [dās] (< danse) est explicitement associé au vaudou par le témoin 3 (cf notice). Quand il y a bal sur fond de tambour, cela s'appelle [vódu], dit encore le témoin 2. Pour ces deux témoins, [bal] désigne le "bal" proprement dit qui a lieu en présence d'un orchestre local.

D'autres témoins (7, 8, 14, 15, 20) ne font pas ce type de distinction et donnent comme synonymes les mots [bal] et [dās]. Enfin, en certains points, c'est la seule forme [bal] qui est citée (1, 6, 10, 16, 17, 18).

Certains des synonymes mentionnés en 5 sont d'origine obscure : [payèt], [siyé].

B. Réun. (ALRé 462) "le bàl". Quad. (MB) "bal, dansé" (bal) ; (LMPT) "bal".

### 1251 Yon "dans" (une danse)

A. Variantes

dās : 1, 3 (?), 4, 6, 7, 8, 10, 11, 15, 17, 18, 19, dās : 16, 20

dāsé : 2, 3, 5, 14

Données complémentaires

2 : [ō lòt kub dāsé] (Une autre mode en matière de danse).

5 : [gē ò mòd ki vini, ò mòd dāsé].

8 : [dās mun dāsé kunya é bal, é bal u dāsé pi fasil] "bal populaire".

10 : [gē ò dās ki parèt] "Il y a une nouvelle danse".

14 : dans le tour [mòd dāsé].

17 : [mòd dās ki vini] (nouvelle mode en matière de danse).

18 : [ō môdèl dās].

B. Etymons : "danse", "danser". L'emploi de [dāsé] est néologique (dérivation impropre).

C. Réun. (RC 1974 : 120) "dās". Quad. (MB) "dans" ; (LMPT) "dansé".



## 1252 Y ap "danse" (danser)

### A. Variantes

dāsé : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7\*, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 18, 19, dāsé : 17, 19

bay dās : 6

### Données complémentaires

3 : [kaval ɛ yó ak dam yó vin ētérésé] "Les cavaliers et leurs dames sont intéressés".

4 : [mun nā ap kaladja ; w ap dāsé ak dāmū] "danser avec amour".

5 : [mun nā ap plógé y] "Il la serre de très près en dansant".

6 : [w ap bay dās u, w ap dāsé ō dās mabuya ; u dāsé u piké tèt u āba, w ap dāsé, w ap bay mabuya].

15 : [ap suké kò l] (< souquer le corps).

19 : "Danser très serrés" : [m ap dāsé kōpa, m ap simē kōpa]. "Compas" est aussi une abréviation de "compas-direct". On attribue généralement au saxophoniste et chef d'orchestre Nemours Jean-Baptiste la paternité de la formule rythmique dite "compas-direct", soit "un 4/4 "arrondi" par un jeu de basse binaire "en une-deux" (d'après Boncy 1987 : 166).

B. Etymons : "danser". [bay dās] est néologique : litt. "donner une danse".

C. Réun. (RC 1974 : 120) "dāsé". Guad. (MB, LMPT) "dansé".

## 1253 M pa konn "chante" sa a (~ "chan") (chanson)

A. Curieusement, certains témoins (2, 3, 6, 8) ne retrouvent pas le mot recherché. C'est probablement que la question n'est pas assez précise ; il y a chanson et chanson : [εāté légliz 11] "chant catholique", [εāté lwa 7] "chant du vaudou", [kóra] "chant de chorale". Dans les veillées, "il y a des chants créoles, des grands cantiques ; ça se passe en français et en créole" (not. 5).

[εāsónèt] < chansonnette

[εāté] < chanter. Néologisme par transfert de classe.

[εā 5, 10, 16, 20] < chant. Survivance.

"Chanter" [εāté] ; [y ap εāté ba] 5] "ils chantent le ba" (= le "maestro" chante ... ; cf notice 5).

B. Réun. (RC 1974 : 121) "sāsō". Guad. (MB, LMPT) "chanté ; chanté" (chanson ; chanter).

## 1254 Yon womans (chanson sentimentale le plus souvent en français)

A. Dans certaines localités, les témoins ne semblent pas en mesure de répondre. Le mot [wómās/ómās/rómās] est issu de "romance". La chanson désignée sous ce nom est quelque chose d'ancien ; on "tire des romances" (not. 1). On chante des romances une fois qu'on a "tiré des devinettes" (not. 2). Les paroles sont du genre "Chérie je t'aime à la folie" (not. 19).

RC (1974 : 124) note que dans les campagnes à la Réunion, on chante encore dans les noces des vieilles "romances", sentimentales à pleurer".

B. Réun. (RC 1974 : 124) "'rómās". Guad. ?.



## 1255 Menwèt ; kwazelewit ; kontredans ; etc. (danses anciennes)

A. Les témoins citent une ou plusieurs danses selon eux anciennes :

1 : [kōtrédās] : elle a lieu sous la conduite d'un "maestro".

2 : [pòlkadél < polka deux ?

3 : [ti kànèl] : yō mun ki bat li ; musōdzi ; déklisé ; lōpin ; kwazéléwit+].

4 : [kudjay ; kalbas ; duzédmi ; kōtrédās+ = kwazéléwit].

5 : [kōtrédās = duzédmi ; djuba].

6 : [vyé gri ; kōt'édās ; djuba (toujours actuel) ; bāda].

7 : [kōtrédās ; dās pāyòl ; dās dad].

8 : [(t̄eat̄eat̄ea ?) +, sa é bagay lōtā] (danse d'autrefois).

10 : [kwazéléwit : baay nu kōn fè nā sēk pótó ; ménwat ; kōtrédās].

14 : [dās kōgó ; vōdvū ; dalānavākat ; kwazéléwit+ sé li k ānavākat la ("en avant quatre" ?) ; kōtrédās+ : ō baay y ap dāsé ā mérég ; ō jā sēp li fèt].

15 : [dās bōba = dās vyélō (violon ?) = dās vōdvū : baay lwa ; kwazéléwit a baay vyélō : tuju gēyē ↗ n Bénè] (se pratique toujours à Bainet).

16 : [dās nagó ; kōgó ; mérég ; ibó ; dās bayila (< esp.) ; mēnwat]. Pour le témoin, les danses vodou sont classées comme anciennes, au même titre que le menuet. Cf également le pt 14.

17 : [kōtrédās ; mēnwat ; dās makwòe ; dās yó kōn dāsé lōtā] (danses de jadis)..

18 : [élyāsé ; kōtrédās ; vals ; ménwat ; kōgó].

19 : [ménwat+ ; kōtrédās+ ; kōgó].

20 : [pòlka ; mabuya ; izuzu ; palasó ; buki (< "boggy" ?) ; kadās ; mazda].

B. Etymons ou séquences-étymons français : "contredanse", "polka", "croisez les huit" (congloméré), "menuet", "meringue", "valse", "cadence".

[djuba 6], [bāda 6] : Baker (1993 : 142) cite les étymons kikongo "nzuba" (danse du chef du pays) et "mbanda" (danse au son du tambour).

On remarque que la contredanse est souvent mentionnée. RC (1992b : 195) écrit, dans un chapitre consacré aux musiques créoles :

Ce qui me paraît important est qu'en Haïti comme aux Seychelles (et peut-être aux Antilles), la contredanse, originellement danse de blancs, n'est nullement restée limitée à cette communauté ; elle garde toutefois les caractères de son origine, non seulement dans les instruments de l'orchestre mais aussi, et surtout, dans le fait que, danse "commandée", elle continue à l'être en français, alors que "commandeurs" et danseurs, en général ignorent totalement cette langue. Ces commandements, paradoxalement inintelligibles pour les danseurs qui effectuent les figures demandées, le sont beaucoup moins pour des "francophones" .

Les conglomérés qui figurent sur la carte, "croisez les huit", "en avant quatre", "douze et demi", sont de toute évidence les traces de tels commandements. Dans certains cas, ce qui est à l'origine un commandement devient, par métonymie, le nom d'une danse (cf 4).

Les témoins ont cité des danses anciennes et plus modernes, des danses d'origine française, ainsi que des danses du rituel vaudou : [kōgó], [ibó], etc. .



Faine 1974 note que pour la conduite du menuet, on utilise les termes "assemblez, pliez, dégagez, battement". Il s'agit ici aussi de commandements relatifs à l'exécution de figures.

### 1256 Tris ; tchatchatcha ; bolero ; etc. (danses modernes)

A. Comme sur la carte précédente, les données sont riches et variées. Des erreurs ont dû être commises : certaines données sont communes aux deux cartes, comme par exemple [mabuya], [palasó], etc.).

mabuya : 1, 2, 6, 10, 15, 19

palasó : 1, 4, 6, 10, 16

wégé : 1, 8, régé : 10

ãba-lumyè : 1

bwa-patat : 2, 3

dās gógó : 2

bwa teatea : 2, teatea : 4+, 10+, teateatea : 15+, 19-, tŷatŷatŷa : 17

mazda : 2

buléwó : 2, 4, 15, 16, búléwó : 8, 18, bulérŷ : 11, bóléwó : 3, 5, 14, 19, bóléro : 17

buki : 2, bugi : 4, 6, 10, 17

dāsé plaké : 3, plaké : 7

pézé : 19

teòbòl : 6, 10, teóbòl : 7

pòp : 6

diskó : 6, 15

lévã : 10

E2 : 14+

walatea : 14, walateya : 18, 19+, balatya : 16

bésé ba : 18

pòk : 18

éléktrik : 19

brĕk : 20

Données complémentaires

3 : [dāsé plaké : w ap plógé] (... les danseurs sont étroitement serrés).

19 : [lè w ap dāsé bóléwó sé kólé nèt, mun ɓa wè mun, sé dòmi nã jé (rires) ; māmã māmã gad ě bóléwó (chanté)].

B. Etymons identifiables : "reggae", "cha-cha-cha", "boléro", "pop", "disco", "break-dance", "boggy".

Phonétique : variation de la voyelle postérieure des formes issues du mot "boléro".

### 1257 Emil se "dansè" korèk (danseur)

A. Etymons : "danseur", "bon danseur", "grand danseur", "cavalier". Le mot [teul 5, 6] semble issu de "reculer" (ce mot assume différentes valeurs ; cf comm. 1167 A).

Phonétique : ± maintien de voyelles arrondies dans les formes issues de "danseur" ; perte générale du [ʁ] final (exception en 20B).

[kavalýèz] : ce dérivé est néologique ; le segment [-èz] constitue une marque de genre (féminin). Il est intéressant de constater que le quad. (MB) s'est, lui aussi, d'une forme spécifique pour désigner la danseuse.



[õ nèg ki tɛ̀òpè] : origine non identifiée.

B. Réun. (ALRé 464) "bān dāsèːʳ, bān dāsèːʳ, etc." (les danseurs). Guad. (MB) "dansè" (danseur) ; "dam" (danseuse) ; (LMPT) "dansè, swingè, zoukè".

### 1258 Nan kanaval tout moun mèt "gouye" alèz (onduler des hanches et du bassin, au cours de la danse)

A. Etymons : "grouiller" ("Vx ou régional. (Personnes). Bouger, remuer", LGRLF) ; "ceinture" ("partie du corps qui peut être serrée par une ceinture", LGRLF) ; "rein" ; "jouer" ; "hanches".

[guyé/gwayé] : survivance probable (même emploi en guad.) ; phonétique : perte du [r] originel.

Les autres variantes recueillies sont néologiques :

[ba õ guyad 6] litt. "donner une grouillade" ; néologisme dérivé (suffixe productif [-ad] ; cf comm. 108 [trāblad], comm. 900 [sizōnad]).

[fè rē] litt. "faire rein" ; [fè sēti] "faire ceinture".

[jwé kò] < faire jouer son corps, litt. "jouer son corps".

[jwé hāɛ] < faire jouer ses hanches, litt. "jouer ses hanches".

[bʰasé rē] < brasser les reins.

[tɛ̀ikin kò] : origine obscure.

[brānē] : origine obscure.

B. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) "gouyé" (remuer, bouger, se remuer).

### 1259 Tchatcha (maracas)

A. La carte offre quatre variantes lexicales :

[malaka] < esp. d'Argentine "maracá" (d'après LGRLF). Nous ignorons si le mot a été emprunté directement à cette variété d'espagnol ou s'il a transité par le français ("maracas"). La forme phonétique créole nous fait pencher pour la première hypothèse (pas de [s] final). La correspondance phonétique [r] > [l] est bien attestée ("labourer" > [raburé]).

[tɛ̀atɛ̀a/tɛ̀yatɛ̀ya] : à l'origine de ce vocable, il y a sans doute une onomatopée. Même emploi en guad. Le verbe correspondant est [tɛ̀atɛ̀a 10].

[kwakwa] : onomatopée probable.

[matɛ̀uku 8] : origine inconnue.

B. Réun. ? Guad. (MB) "chacha/wacha" ; (LMPT) "chacha".

### 1260 Vaksin (sorte de trompette en bambou)

Six variantes lexicales sont données :

[vaksin/valsin/vaksē] : l'étymologie n'est pas claire ; Moral (1978 : 355) suggère comme étymon possible le mot espagnol "bocina" (trompe).

[bābu/bābu] < bambou. Emploi métonymique.

[kònè, kōnē bābu] < cornet ("Vx. Petit cor ou petite trompette rustique", LGRLF). Survivance.

[trōpèt, bwa tōpèt] < trompette.

[grigri] : étymon obscur.  
[tówó] < taureau. Métaphore ?

### 1261 Soufle "lanbi" a pou travayè ka vini (coquillage sp.)

A. Ce coquillage de grande taille est parfois utilisé comme conque d'appel.  
[kòn, kòn lābi, kòn a lābi] < corne (= "coquille"). Néologisme (par changement de référent). Le témoin 7 déclare qu'on utilise parfois une corne de bœuf pour l'appel.  
[lābi/lābi] < lambis ("Cour. en français des Antilles. Coquillage marin (*Strombidés*) de grande taille". Origine possible : altération de "alambic" ", d'après LGRLF). Même emploi en quad.  
[pó lābi] < peau (= "coquille").  
[ābuɛi] < embouchure ("Partie (d'un instrument à vent) qu'on met à la bouche pour en jouer", LGRLF). L'emploi créole est métonymique.

B. Quad. (MB, LMPT) "lanbi".

### 1262 Yon "klewon" (clairon)

A. La carte présente six variantes lexicales :  
[klɛ̃wō/kléwō/klérō] < clairon. Survivance. En 20, le témoin propose le dérivé néologique [kléwónyé] "joueur de clairon".  
[fristō/pistō/fistò] < piston ("Par métonymie. Cornet à pistons", LGRLF). Survivance. Nous remarquons deux cas de déformation aberrante.  
[tʃōpèt/twōpèt] < trompette. Survivance.  
[kóné] < cornet (cf comm. 1260 pour une autre valeur). Survivance.  
[klarinèt] < clarinette.  
["ti bèt nā tu" 6, 8] : composé néologique ; litt. "petite bête dans le trou".

B. Réun. ?. Quad. (MB) "kléron".

### 1263 Yon mizisyen (un musicien)

A. Variantes  
mizisyē : 1, 2, 3, 5, 8, 10, 11, 14, 16, 17, 19, mɛ̃zisyē : 18, mɔ̃zisyē : 6, 18, muzisyē : 6, 19, muzisyē : 4  
maèstʃó : 5  
Données complémentaires  
4 : [mizik su kōpa] "musique sur compas" ; cf comm. 1252 A.

B. Réun. (RC 1974 : 124) "zua:ʳ". Quad. (MB) "mizisyen, moun ka jwé mizik".

### 1264 Yon tanbourye (un joueur de tambour)

A. La carte est riche en dérivés néologiques, particulièrement intéressants. Signifié des suffixes : "agent" ; classe d'origine des éléments suffixés : nom.  
- En ce qui concerne les dérivés construits sur la base du mot [tābu] (< "tambour"), il semble qu'ils se subdivisent en deux groupes :



1) dérivés à suffixe [- (y)è/var.] (< fr. "-eur") : [tābvyè<sup>r</sup> 1/tābvyè<sup>3</sup>/tābvyè<sup>5</sup>/tābvyè 5, 8, 16/tāburè 2] litt. \*"tamboureur" (même emploi en guad.)

2) dérivés à suffixe [-yé/var.] (< fr. "-ier") : [tābvyé 6, 10, 17/tābvyé<sup>4</sup> 4, 20/tāburyé 7, 18] litt. \*"tambourier".

- [bulamān 4] : base [bula] "nom d'un des tambours vaudou". Le suffixe [-mān] (d'origine anglaise) est productif (cf sur cette carte même la variante du point 19 ; cf [gwògmān] "ivrogne" *in* carte 985).

[kamān 19] : base [ka] "nom d'un tambour", "joueur de [ka]". Ce nom [ka] a dû être emprunté au guad. (MB). On ne le trouve que dans le Sud d'Haïti.

Composés :

[majò tābu] < tambour-major. Le créole offre curieusement une interversion des constituants de la forme étymon.

[majò ka] est aligné sur le modèle [majò tābu]. Nous retrouvons ici le segment [ka] sur la base duquel est construit le dérive [kamān] (voir ci-dessus).

Survivance :

[tāburinè 2/tāburinè<sup>14</sup> 14] < tambourinaire. Hypercorrection en 14.

B. Nous notons la spécialisation des formes en 4 : la désignation varie selon qu'il s'agit du joueur de tambour vaudou, ou du joueur de tambour profane.

C. Réun. (RC 1974 : 124) "tābu:<sup>r</sup>". Guad. (MB) "groka" (sorte de tambour de forme africaine ; musique jouée avec cet instrument) ; (LMPT) "tanbouyé, batè" (joueur de tambour, batteur de "groka").

## 1265 Jwe "fútbòl" (football)

A. Variantes

bul : 1, 3

fukbòl : 1, 10, 15, 18, fugbòl : 8, 20, futbòl : 2, 3, 5, 11, 16, 17, futból : 7, fudbòl : 4, 19, fugòl : 6, fubòl : 14

Données complémentaires

2 : [y ap jwé balō ; jwèt futbòl ; y ap driblé].

5 : [matε].

7 : [futbólè] "footballeur".

10 et 16 : [y ap jwé bul].

19 : [fuǰbólè].

B. Etymons : "football", "footballeur", "match", "dribbler". Nous ignorons si ce dernier mot est hérité du français ou s'il a été, par voie directe, emprunté à l'anglais.

Phonétique : les formes issues du mot "football" offrent une variation importante (± vélarisation de la consonne ; simplifications du goupe consonantique).

C. Réun. (RC 1974 : 125) "fútbòl". Guad. (MB) "fout".

## 1266 Gòl (but, gain d'un point au football)

A. L'étymon est le mot français "goal". A propos de ce mot, LGRLF note comme valeur d'emploi "vx", c'est à dire "vieux" ("mot, sens ou emploi de l'ancienne langue, incompréhensible ou peu compréhensible de nos jours et jamais employé, sauf par

effet de style : *archaïsme* ). [...] Certains mots ou emplois qualifiés de “vx” appartiennent à la langue classique”).

Variante : gòl : 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 14, 16, 17, 18, 20

Données complémentaires

1 : emploi en tant que prédicat : [li gòl] (en parlant du ballon).

2 : même emploi qu'en 1 : [i gòl].

3, 16 : [yó bay yõ gòl].

4 : [li fè õ gòl] “marquer un but”.

8 : [(si l pa paré l...) li gòl ; lè yó mèt gadjě ã u sóté su li l paré].

15 : emploi comme prédicat : [dépi bul la pasé nã mitã ã, li gòl].

19 : idem : [épi si l gòl, yó di : ã ! gadé ã vyé gadyě, sa u vin fè nã kã w la ? u sé ã paèy pótó a u yé] (S’il y a “goal” on dit au gardien : Quel mauvais gardien ! que viens-tu faire dans ton camp ? tu es pareil à un poteau !).

Le mot [gòl] se maintient avec sa valeur ancienne. A ce titre il est à considérer comme une survivance. Son emploi comme prédicat est néologique (transfert de classe).

B. Réun. (RC 1974 : 125) “bit”. Guad. (MB) “bi”

### 1267 Yon “gòlkipè”, yon “gadyennbi” (gardien de but)

A. Variantes

gadyě : 1, 2, 4, 5+, 6, 7, 8, 11, 17, 18, 19, gadjě : 8, 15, gadjě : 16, gadzyě : 3

gadyěnnbi : 6, 14, 20

gólyé (dérivé) : 5

gòlkipè : 10

Données complémentaires

19 : [yó euté bul la, épi si gadyě ã kěbé l yó di : gadyě sa: sé ã bõ gadyě !] “Ils shootent, et si le gardien intercepte le ballon, on dit : ce gardien est un bon gardien”.

B. Etymons : “gardien (de but)”, “goal-keeper”.

Phonétique : perte du [r] intervocalique interne ; le groupe [dy-] est parfois réalisé [dj-].

En 5 est mentionné un dérivé néologique : [gólyé] (suffixe [-(y)é] productif).

C. Réun. ? Guad. (MB, LMPT) “gòl” (goal au football)

### 1268 “Touch” la (touche)

A. Variantes

tue : 2, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 14, 15+, 16+, 17, 19

Données complémentaires

4 : [wap fè tue] “mettre la balle en touche”.

7 et 11 : [yó euté l] “shooter”.

8 : [kònè] “corner”.

14 : [bul la déyò].

15 : [tue+ sètadi lè bul la alé õ kóté ké l pa jwé, li tue].

17 : [yó fè tue ; l ap sãtré l].